"La minorité anglaise du Québec jouit de tous les privilèges et elle aimerait voir les minorités françaises des autres provinces recevoir la même égalité de traitement."
Lieutenant-Colonel Bovey

La Survivance

"Le patriotisme c'est l'amour de la patrie, de sa culture, de ses traditions, de son langage........"
S. E. Mgr J. H. MacDonald

Vol. XI EDMONTON, ALBERTA — LE 11 OCTOBRE, 1939 No. 52

Monseigneur Camille Roy, Délégué à notre Congrès

Réflexions avant le Congrès

Problèmes anciens et nouveaux — Nous savons où nous allons — L'heure a sonné: il faut agir!

Une semaine à peine nous sépare de notre Congrès. Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir. Depuis six mois nous avons posé devant eux **le problème de la Coopération**; nous avons de nouveau abordé le sujet dans notre nouvelle publication les "Cahiers de l'Ouest"; enfin le comité d'organisation de l'A.C.-F.A. a activement propagé l'idée au sein de nos différents cercles.

Le Congrès devra donc porter ses fruits: éclaicir les points obscurs, soulever des discussions intéressantes, amener des résolutions pratiques; en un mot lancer définitivement le mouvement coopératif chez notre groupe français de l'Alberta. A l'avance, nous anticipons les plus belles espérances de ce Congrès.

* * *

Toutefois, les nouveaux problèmes qui seront soulevés ne doivent pas nous faire perdre de vue les **problèmes anciens**. Ces problèmes, ils sont multiples et complexes, mais on peut les résumer en un seul: notre survivance française en Alberta. Impossible de les traiter à fond ici; soulignons pourtant leur existence. Le Congrès nous fournit l'occasion de faire un examen de conscience.

C'est en premier lieu **la survivance française dans la famille**. Quel est, à travers notre province, le degré d'attachement de nos foyers à l'esprit français? Sans doute, les obstacles et les difficultés peuvent venir de l'extérieur, du milieu où nous vivons. Mais souvent aussi le recul peut venir de notre manque d'énergie.

"Excusez ma franchise, disait un jour le Cardinal Villeneuve; qu'ils ont tort et qu'ils font mal inconsciemment, ces pères et ces mères qui laissent perdre à leurs enfants ce trésor de vie et de pensée. Et ici le rôle de la mère demeure souverain: c'est elle qui met sur les lèvres de l'enfance les premiers mots et qui écrit dans son esprit les premières pensées."

Aussi l'éminent Cardinal pouvait-il ajouter:

"Quand la langue du peuple vainqueur supplanta celle du vaincu, ce fut ou bien par une violence outrangeante du vainqueur qui ne réussit toujours son oeuvre qu'à moitié, ou bien par la lâcheté servile du vaincu qui ne mérite point de survivre."

Pesons bien ces affirmations et demandons-nous jusqu'où nous avons laissé nos foyers perdre leur esprit français. "Serions-nous d'une race barbare qui eût à se faire pardonner ses origines? Parlerions-nous un jargon sans culture et sans histoire, dont il nous faudrait rougir?" Ce sera l'un des bienfaits du Congrès de redonner un élan d'enthousiasme aux nôtres, et de leur rappeler la fidélité qu'ils doivent à l'esprit français, à la langue et à la culture françaises, aux vieilles traditions de chez-nous. Ce qu'il importe, c'est moins de tracer un programme que de **l'exécuter**.

* * *

Un autre point sur lequel l'attention du Congrès sera forcément attirée, c'est **la survivance française à l'école**. Admettons que la situation qu'on fait à la religion et au français dans les programmes scolaires est défavorable. Est-ce à dire que nous devons nous conduire comme si la partie était désormais perdue? En plus d'avoir à reprendre le terrain perdu, serons-nous forcés de lutter contre l'insouciance et l'apathie des nôtres, sinon contre leur esprit de défaitistes? Une fois encore, nous ferons appel à la parole autorisée de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui déclarait devant l'une de nos minorités françaises:

"Qu'ils agissent mal conséquemment, ces maitres et ces maitresses, qu'ils découvrent bien leurs horizons étroits et leur peu d'idéal éducateur, quand ils laissent une source pareille de pensée et de vie comme la langue maternelle se tarir dans l'âme de leurs écoliers et de leurs écolières."

Former la mentalité française des élèves; surveiller le choix des maitres, des maitresses, des commissaires; améliorer l'enseignement de la religion, du français, de l'Histoire du Canada; en un mot, édifier des écoles vraiment catholiques et françaises, voilà le but vers lequel les nôtres, sous peine de déchéance, doivent tendre dans un constant effort. Et sur ce point encore, le Congrès peut être d'un puissant apport. Tous ceux qui ont véritablement à coeur la cause française se doivent d'y apporter leur concours.

* * *

Enfin, le Congrès devra embrasser toute **la vie nationale** de notre groupe franco-albertain. Voilà trois ans que les nôtres n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer. Comme le remarquait avec justesse M. Omer Héroux, ce congrès **"c'est nécessaire."** Certains ont pu avoir l'impression que l'Association n'existait plus; il a pu y avoir ralentissement dû à des circonstances incontrôlables; travaillant sans bruit, le bien que l'Association a fait est souvent passé inaperçu.

Il n'en reste pas moins vrai que notre minorité est plus vivante que jamais et que, bon gré mal gré, il faudra compter avec elle. Nous ne partons en guerre contre personne, nous ne prétendons pas en imposer aux autres; mais nous ne nous en laisserons pas, non plus, imposer par qui que ce soit.

Comme l'affirmait le primat de l'Eglise canadienne, nous avons raison,

"au nom de l'esprit français, de multiplier nos campagnes, de stimuler nos sociétés, d'organiser nos écoles, notre presse, de pousser nos institutions sociales, ne nous laissant arrêter ni par les inintelligents, ni par les tièdes, ni par les faibles, dans nos irréductibles labeurs de préservation et de culture ancestrale."

* * *

Le Congrès nous offre une occasion exceptionnelle de reterremper notre vie nationale. Nous jetterons un coup d'oeil sur le chemin parcouru, pour compter les gains et pertes, rectifier les déviations, nous relever de nos défaillances. Nous regarderons aussi vers l'avenir pour le préparer et nous y préparer nous-mêmes.

Les tâches, parfois laborieuses et ingrates, ne feront pas défaut.

Nous avons notre **Association**. Elle est l'armature nécessaire, indispensable de notre groupe franco-albertain; elle est appelée à rendre d'immenses services; elle est une puissance que nous saurons mettre à profit.

Nous avons notre oeuvre de presse, "La Survivance!" Qui oserait prétendre que cette oeuvre a été établie dans un but lucratif? Pourquoi existe-elle, et que fait-elle, sinon soutenir les nôtres dans tous les domaines?

Elle mérite donc, en retour, d'être soutenue par eux.

Nous avons **nos cercles locaux**. Ils sont le lien immédiat qui pourrait unir tous les nôtres. S'il y eut quelque déficience dans le passé, ce n'est pas une raison pour tout détruire. Tous, nous devons être fermement résolus de travailler à leur maintien, à leur orientation, à leur progrès?

Nous avons, enfin, toute une floraison d'oeuvres: Avant-Garde, "Survivance des Jeunes," Concours de français, institutions d'enseignement, bibliothèques, etc.

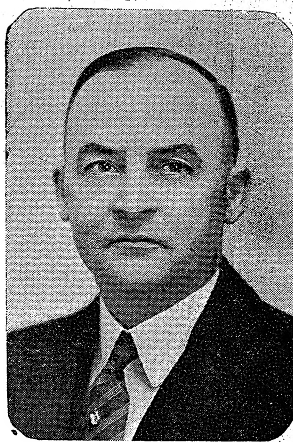
Nous avons donc tout ce qu'il nous faut pour être forts, pour survivre, pour grandir. Une chose peut-être manque chez plusieurs, (sachons l'avouer franchement): "un meilleur esprit français."

Le Congrès arrive donc à point; il va nous relancer vers nos destinées. Qu'ils s'écartent de notre chemin "les inintelligents, les tièdes, les faibles" qui ont peur de vivre et préfèrent se noyer dans le "melting pot." Qu'ils aillent gémir ailleurs ceux dont les critiques décevantes n'ont jamais rien construit.

Pour nous, nous savons où nous allons. L'oeuvre de notre survivance est trop belle et trop chère, pour que nous cessions un seul instant d'y consacrer tous nos efforts. Plus que jamais, nous aurons donc la ferme détermination d'aller de l'avant. L'heure a sonné; il faut agir. Autour du Congrès unissons toutes nos énergies. Car la cause qu'il représente en vaut la peine.

P.-E. BRETON, O.M.I.

PRESIDENT GENERAL



M. le Docteur L. O. BEAUCHEMIN, membre du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique et président-général de l'A.C.F.A., l'un des promoteurs du Congrès de la Coopération.

DERNIER APPEL

Qu'on me permette de lancer un dernier appel à tous les nôtres qui sont dispersés à travers la province.

Lors de mon passage dans l'Est, le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique a bien voulu se rendre à mes instances et il a accepté de se faire représenter à notre Congrès. Aujourd'hui il me fait plaisir de vous annoncer officiellement que ce représentant sera Mgr Camille Roy, l'une des figures les plus éminentes de notre pays.

De son côté, le Gouvernement de Québec enverra l'un de ses spécialistes en coopération, M. Jean-Baptiste Beaudoin.

Les adhésions continuent à nous arriver et l'on voit que le Congrès suscite partout un très vif intérêt. C'est dire que ce Congrès remportera l'un des plus beaux succès et sera d'un immense profit pour tous nos compatriotes.

De toute nécessité, il faut que tous ceux qui le peuvent répondent à leur tour à l'appel. C'est pour eux que tant d'efforts ont été faits, depuis surtout les six derniers mois. A tous aussi, le Congrès promet d'immenses avantages.

La présence au milieu de nous de compétences en matières économiques et nationales ne nous laisse aucun doute sur l'importance de nos délibérations.

Je vous donne donc rendez-vous, à la semaine prochaine, en la Salle St-Joachim d'Edmonton. Que notre Congrès soit le point de départ d'un mouvement sauveur et un élan nouveau vers l'avenir.

L. O. BEAUCHEMIN,
Président Général de
l'Association Canadienne Française de l'Alberta

DE NOMBREUX ET DISTINGUES VISITEURS SERONT PRESENTS

Grâce aux démarches de M. le Docteur L. O. Beauchemin, le Comité-Permanent de la Survivance française se fait représenter à notre Congrès — Le Lieutenant-Gouverneur, le Premier Ministre et le maire Fry, hôtes d'honneur.

S. E. MGR J. H. MacDONALD PRESENTERA UN TRAVAIL DEVANT LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANÇAISE

Tout laisse prévoir que le Dixième Congrès annuel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta remportera un éclatant succès. Nombreux, en effet, sont ceux qui ont manifesté le désir d'y assister, et le sujet traité, "Le Mouvement Coopératif," a déjà créé une profonde impression à travers toute la province. Le Comité d'Organisation reçoit chaque jour de nouvelles adhésions.

* * *

MGR CAMILLE ROY

Ainsi nous avons appris avec une très vive stisfaction que le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique se fera officiellement représenter à notre congrès.

Cette décision est due à l'influence prépondérante de notre président-général, le Docteur L. O. Beauchemin, qui a pris part, ces jours derniers, à une réunion du Comité à Québec.

Le représentant officiel sera le Président Général du Comité Permanent, Monseigneur Camille Roy, l'une des personnalités les plus en vue dans le monde religieux et national du pays. C'est dire l'intérêt que l'on porte à la cause française en Alberta. La présence de Mgr Camille Roy au milieu de nous sera d'un précieux apport pour le succès de nos délibérations.....

AUTRES VISITEURS

A la réception officielle, qui aura lieu le mercredi soir, il nous sera donné de saluer la présence de personnages civils et religieux, entre autres, le Lieutenant-Gouverneur, le Premier ministre et le maire d'Edmonton. On est à élaborer un excellent programme musical et récréatif pour la circonstance.

S. E. MGR J. H. MacDONALD

Nous devons, avec une satisfaction toute particulière, souligner que notre vénéré Archevêque, S. E. Mgr J. H. MacDonald, a accepté de présenter un travail sur **"l'esprit coopératif."** C'est dire l'intérêt qu'il attache à notre Congrès et au problème qui y sera traité. L'Association Canadienne Française se est honorée de cette collaboration et anxieuse d'entendre les directives de son chef spirituel.

* * *

Comme on le sait déjà, c'est la semaine prochaine, mercredi et jeudi, (18et 19), que se tiendra le Congrès. Les délibérations ont lieu à la Salle St-Joachim d'Edmonton, 9920-110e rue. Le Congrès s'ouvrira par une messe célébrée le matin du 18, à 8 heures, en l'église St-Joachim.

Tous les Canadiens français de l'Alberta, même s'ils n'ont reçu aucune invitation officielle comme délégués, sont cordialement invités à assister aux délibérations.

On trouvera, en page 4 et 5, d'autres détails sur cet événement important.

Observatoire

Encore "Knots"

Il est opportun, surtout de ce temps-ci, d'avoir des idées très nettes sur la politique canadienne et les relations entre les deux grandes races. C'est pourquoi nous avons recommandé la lecture du livre de M. Emile Vaillancourt: "Knots."

Ecrit en anglais, il est de toute évidence que ce volume est destiné à un public anglais. Sans partisannerie, mais sans recul non plus, l'auteur prend une position très nette; et les témoignages qu'il apporte sont à retenir.

Ceux qui veulent mener une propagande útile, en faveur de notre cause nationale, auprès de leurs amis anglais, pourraient, par exemple, leur procurer ce volume en guise de cadeau, et le leur faire lire... après l'avoir lu eux-mêmes.

On peut se procurer "Knots" à la Librairie G. Ducharme, 995 rue St-Laurent, Montréal. (Prix: un dollar, fraco).

Délégués de la province de Québec

Nous sommes heureux de saluer la venue au milieu de nous de deux représentants qui viennent,, de Québec, participer à notre Congrès.

Nous apprécions hautement toute la portée de ce geste que posent les nôtres de la vieille Province. Cette coopération va resserrer les liens qui nous unissent à eux et nous faire sentir que tout en étant à des milliers de milles de distance, nous ne sommes pas abondonnés. Nous nous sentirons plus forts et nous poursuivrons notre tâche avec plus d'encouragement.

Merci à ceux qui ont rendu possible cette délégation!

Bienvenue à nos distingués visiteurs! P.-E. B.

AUTOUR DU GLOBE

LONDRES—La station radiophonique allemande anti-hitlérienne "Liberté" disait au cours d'une émission, avoir appris que, comme résultats des activités secrètes en Allemagne, par une organisation qui n'a pas été nommée, les catholiques de différentes parties du pays avaient décidé de "joindre le front des peuples cultivés de l'Europe, contre l'hitlérisme."

L'annonceur fit une critique de l'accord nazi-soviet récent et déclara qu'il était "un devoir sacré pour tout catholique de faire son possible pour faire tomber le régime hitlérien."

LONDRES — Des Canadiens éminents qui résident en Angleterre ont établi deux comités pour préparer le bien-être et le confort des troupes expéditionnaires canadiennes, s'il y en a qui arrivent à Londres. Un comité s'occupera de coordonner le travail de la Croix rouge établie chez les Canadiens vivant dans le Royaume-Uni; l'autre coordonnera les efforts des organisations canadiennes qui travaillent pour le bien-être des soldats canadiens.

OTTAWA — Le département du Revenu national a mis au ban du Canada deux journaux publiés aux Etats-Unis. Le "Detroiter Abend-Post," quotidien allemand publié à Détroit; et le "Morgen Freiheit," quotidien juif publié à New-York, ont été déclarés "anti-britanniques" et "anti-canadiens." Le journal juif était un organe communiste.

PARIS — Le général Sikorski, ancien premier ministre de la Pologne, a pris le commandement d'une armée polonaise formée en France pour combattre avec les troupes françaises et anglaises contre l'Allemagne. Chef du mouvement nationaliste polonais avant la dernière guerre il fut premier ministre en 1923.

La Survivance française

MESSAGE AU DELEGUE APOSTOLIQUE

REPONSE DE SON EXCELLENCE

QUEBEC—A l'issue de la troisième session annuelle du Comité permanent des Congrès de la Langue française en Amérique, le 1er octobre dernier, Mgr Camille Roy, P.A., président de ce comité, adressait à Son Excellence Mgr Antoniutti, Délégué apostolique à Ottawa, le message suivant:

"Comité permanent des Congrès de Langue française en Amérique, composé de représentants de tous groupes français du Canada et Etats-Unis, réuni en session annuelle à Université Laval Québec, présente hommages à Son Excellence Délégué apostolique. Préoccupé intérêts des catholiques de langue française et de survivance française en Amérique, Comité assure Son Excellence, de respect, soumission au Souverain Pontife, à son représentant, aux chefs religieux. Par conservation de héritage français au Canada, Amérique, Comité travaille à conservation plus complète de héritage spirituel des catholiques langue française. Sollicite bénédiction."

(signé) Mgr Camille Roy,
président.

* * *

En réponse à ce message, Son Excellence le Délégué apostolique a bien voulu adresser, le 3 octobre, à Mgr Camille Roy la dépêche suivante:

"Remercie vivement très digne président et membres Comité permanent des Congrès de Langue française en Amérique pour leur témoignage filiale soumission au Saint-Siège. Apprécie nobles sentiments exprimés et présente voeux sincères pour conservation et développement héritage spirituel des pionniers en faveur Eglise et Patrie. A tous ma plus cordiale bénédiction."

(signé) ANTONIUTTI,
Délégué apostolique

NOS GROUPES FRANCO-ALBERTAINS

D'après les statistiques fédérales de 1931, voici comment se repartit la population française de l'Alberta, du moins pour ce qui regarde les principaux centres.

CITES et VILLAGES	POPULATION
Edmonton	3,654
Calgary	1,755
St-Paul	673
St-Albert	470
Morinville	434
DISTRICTS	
Edmonton et la région	8,413
St-Albert	470
Athabasca et la région	5,296
Falher, Girouxville, Donnelly, Guy, etc	3,743
Calgary et la région	3,233
TOTAL pour l'Alberta (en 1931)	38,377

AU JOUR LE JOUR

NOUVELLES DE LA GUERRE

Lundi, le 2 octobre

Afin de fournir des renforts aux troupes anglaises déjà rendues dans le voisinage du front ouest, Londres vient d'appeler sous les armes 250,000 autres jeunes gens, en âge de faire leur service militaire.

* * *

Le Comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie vient d'avoir de nouvelles conversations avec Ribbentrop et d'autres personnages allemands. Il semble qu'à l'issue de ces conversations, il doive y avoir de nouvelles offres de paix, offertes par Hitler aux alliés, offres fondées sur le fait accompli: disparition de la Pologne, annexion des petites républiques de la Baltique à la Russie, etc. Cette "offensive nouvelle de paix" semble vouée à l'avance à un échec rapide.

* * *

Les dirigeants des armées alliées déclarent que la Russie ne serait au fond qu'une piètre alliée pour l'Allemagne.

* * *

Un nouveau gouvernement polonais s'est constitué en France, alors que les armées allemandes entraient aujourd'hui même à Varsovie.

Au front ouest l'on ne signale que quelques petites escarmouches.

Mardi, le 3 octobre

Dans son discours hebdomadaire aux Communes Anglaises, M. Chamberlain a déclaré:

"Je puis le dire catégoriquement, aucune menace ne fera jamais que la France et l'Angleterre se séparent et oublient le but pour lequel elles se sont armées ensemble. Aucune approche visant à obtenir de notre part une paix disgracieuse, aux dépens de ceux que nous nous sommes engagés à soutenir, ne réussira. Nous ne saurions traiter avec des hommes parjures aux mains rouges de sang, et qui ont jeté l'Europe dans ce hideux combat aux allures de suicide. Il faut que le règne de la violence cesse; qu ceux qui donnent leur parole tiennent tous et toujours leurs engagements. Nous ne saurions nous contenter à l'avenir de simples promesses. Nous en avons trop vu, ces temps-ci, violées par ceux qui les donnaient. C'est assez."

* * *

Le "Royal Ark" porte-avions anglais que les Allemands prétendent avoir coulé, le 26 septembre, dans la mer du Nord, est intact et n'a pas été touché par des bombes ou des torpilles allemandes.

* * *

Le sentiment général en Italie est que Mussolini a bien fait de se tenir en dehors de la guerre. Il est peu probable d'ailleurs que Berlin demande à Rome de l'aider car cette demande serait de la part d'Hitler comme un aveu de sa faiblesse et nuirait au prestige allmand.

* * *

Moscou cherche à entraîner à ses visées le gouvernement de la Lithuanie.

* * *

La Suède doit faire des efforts inouis pour protéger contre Berlin, son commerce maritime avec les pays neutres.

* * *

Les délégués de 21 nations américaines ont adopté, à Panama, une politique de stricte neutralité dans le conflit européen et ils ont créé une zone de sécurité pour la navigation interaméricaine.

Mercredi, le 4 octobre

Londres est à organiser un comité impérial de guerre dans lequel seront représentés le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique-Sud, pour conférer ensemble sur les problèmes de guerre. Tous les pays du Commonwealth ont accueilli très favorablement cette initiative.

* * *

Il est question aujourd'hui que le projet d'Hitler offrirait de constituer un Etat-tampon polonais à même le territoire que Berlin s'est déjà attribué.

Jeudi, le 5 octobre

Après avoir louangé la politique de Mussolini, M. Daladier a déclaré que du point de vue diplomatique les relations de la France avec l'Espagne et le Japon s'améliorent sensiblement.

* * *

L'on sait que les députés du parti communiste ont été proscrits en France. Le gouvernement Daladier a donné ordre d'arrêter 43 de ces députés communistes et de leur faire subir un procès devant un tribunal militaire. Ces députés communistes sont accusés de tentative de défaitisme et d'avoir tenté de circonvenir un décret mettant leur parti hors la loi et le dissolvant.

* * *

Les Tchèques résidant en France ont reçu l'autorisation de reconstituer sur le sol français une armée tchèque.

* * *

Le blocus de l'Allemagne par la marine de guerre britannique se poursuit.

* * *

Les submersibles et les navires de chasse allemands continuent leurs offensives contre les cargos à destination des ports britanniques.

Vendredi, le 6 octobre

Dans un discours prononcé au Reichstag aujourd'hui, Hitler a développé durant près d'une heure et demie la thèse suivante:

"C'est la dernière fois que j'offre la paix à l'Europe. Si mes adversaires n'acceptent pas le retour à la paix, à des conditions justes pour toute l'Europe, elle connaîtra des horreurs sans précédent, les frontières franco-allemandes deviendront un vaste cimetière, l'Europe sera couvert de ruines, des millions de vie et des milliards en argent disparaîtront. Je recherche la paix."

Londres et Paris vont prendre pleine connaissance du discours du Furher et de ses offres de paix, qui sont assez touffues et vagues. Il paraît à peu près certain qu'elles seront refusées.

Samedi, le 7 octobre

On indique à Berlin que Hitler serait prêt à accepter une proposition d'armistice si elle lui venait du président des EtatsUnis ou du chef de quelque autre grand Etat neutre. On laisse même entrevoir quelques-unes des concessions que l'Allmagne pourrait consentir, quelques-unes des suggestions qu'elle serait disposée à faire, en prenant bien soin toutefois d'insister sur le fait qu'il ne faut pas voir là de la faiblesse et que l'Allemagne est prête à la guerre comme à la paix.

* * *

La réaction de la France devant le discours de Hitler ne serait guère favorable, si l'on en juge par la déclaration du premier ministre Daladier, à l'effet que seul la victoire apporterait l'assurance d'une paix durable.

LE TRAITE RUSSO-ALLEMAND

Moscou.—Le traité russo-allemand signé à Moscou pourvoit à ce qui suit:

Article 1. — Il fixe la frontière russo-allemande en territoire polonais et cette frontière est définie dans une carte annexé au traité.

Article 2. — La nouvelle frontière russo-allemande est permanente et le droit de toute autre puissance d'intervenir est nié.

Article 4. — La Russie et l'Allemagne ont décidé de ne pas intervenir dans l'adaptation des territoires sous leur domination aux principes idéologiques de chacune d'elles, soit le communisme et le nazisme.

Article 4. — Les gouvernements russe et allemand regardent les régimes existants comme fondamentaux pour leur peuple.

Article 5. — Le traité devient en vigueur avec sa signature, c'est-à-dire immédiatement. L'échange de ratifications devra avoir lieu à Berlin le plus tôt possible.

LES PERTES ALLEMANDES EN POLOGNE

Paris.—M. Jean Giraudoux, commissaire général de l'information, a déclaré dans une causerie à la radio, que la campagne allemande en Pologne avait coûté aux Allemands 150,000 morts et la perte de quatre à cinq cents avions.

Il a ajouté que les commerces intérieur et étranger allemands ont diminué de 40 p. c. respectivement par la guerre.

M. Giraudoux dit que de six à sept cents pilotes allemands ont été tués en Pologne, et qu'il faudra des mois pour remplacer le matériel de guerre détruit. Il ajoute que les communications maritimes allemandes ont été coupées sauf dans la mer Baltique, que sa flotte marchande a été immobilisée, que le marc ne vaut plus rien et que la réserve d'or allemande est pratiquement nulle, et que la production minérale de Pologne ne peut compenser la perte de la Sarre. Aujourd'hui le territoire français est intact alors qu'en 1914 la France avait perdu dans quelques semaines un gros pourcentage de sa production de charbon, fer, acier, laine, coton, sucre et alcool. ....

NOUVEAU TRUC DE LA GESTAPO

Londres.—Sir Reginald Hugh Dorman-Smith, ministre de l'Agriculture, a raconté la plaisanterie suivante à la radio, ajoutant qu'elle courait sur toutes les lèvres en Allemagne:

"La Gestapo (police allemande secrète) a trouvé un nouveau moyen d'exécuter un condamné à mort. Elle pose un bandeau sur ses yeux et lui fait étendre les bras horizontalement. Puis elle place une livre de beurre dans l'une des mains du condamné et une livre de bacon dans l'autre. Elle enlève subitement le bandeau et le malheureux tombe mort d'étonnement. Le beurre et le bacon sont si rares en Allemagne."

ROME—La presse italienne a publié une dépêche à l'effet que l'Allemagne s'abstiendra de prendre l'initiative d'opérations militaires sur le front de l'ouest, mais qu'elle cherchera probablement à rompre le blocus anglais par ses attaques aériennes.



(Newark Evening News)

NOUVELLES

LONDRES—Ernst (Putzi) Hanfstaengl, qui avait fait ses études à Harvard, pianiste, ancien chef de la presse nazie et, pendant plusieurs années, un intime du chancelier Adolf Hitler, a été emprisonné par les autorités anglaises.

PARIS—Les troupes françaises se sont avancées sur une distance d'un mille dans la vallée de la Moselle, annonce une dépêche de l'armée française. La dépêche dit que jusqu'à date, les Français ont capturé 50 villages allemands.

BERNE—Le journal radical-socialiste "Bund" rapporte que la police allemande projette de jeter tous les Juifs dans des camps de travail. Il ajoute que son information vient de Berlin et que les Juifs allemands seraient employés à démolir des immeubles, à construire des fortifications et à procéder au nettoyage après les raids aériens.

DANTZIG—Quatre mille soldats et marins polonais, dont le dernier contingent ayant résisté à la conquête de son pays, étaient détenus à Gdynia. Après leur capitulation, à la base navale située, sur la péninsule Hela, ils marchèrent jusqu'au port sous le commandement de leurs propres officiers et furent transportés en bateaux à Gdynia.

BELGRADE—Le ministre des affaires étrangères, M. Alexandre Cincar-Markovic, a reçu une mission économique allemande. Cette mission serait venue réclamer la livraison immédiate de $5,000,000 de viande, de grains et de matières grasses. La Yougoslavie doit payer à l'Allemagne d'ici six ou huit ans $13,000,000 pour la machinerie qu'elle a achetée.

BUDAPEST—L'Allemagne a lancé sa campagne d'expansion économique dans les Balkans en rouvrant des discussions ici relativement à une augmentation de commerce avec la Hongrie et à de nouvelles méthodes de paiement.

SOFIA, Bulgarie—Le premier ministre George Kiosseivanoff dirigera samedi une délégation commerciale bulgare à Moscou. Dans les cercles politiques, on croit que les négociations du traité commercial pourraient être étendues de manière à permettre la discussion de questions politiques.

MELBOURNE, Australie—Le premier ministre R. G. Menzies a annoncé qu'à partir de maintenant se terminerait le plan de migration de Grande-Bretagne en Australie.

En vertu de ce plan, le Royaume-Uni, le gouvernement du Commonwealth et l'immigrant lui-même se partageaient les dépenses de voyage des sujets britanniques acceptés comme colons.

MELBOURNE, Australie—Le Commonwealth australien va organiser une série d'émissions radiophoniques mondiales à ondes courtes pour combattre la propagande naziste allemande.

MONTREAL—On mande d'Air-Canada que l'hydravion "Cabot" des "Imperial Airways" commandé par le capitaine A. Gordon Store, clôture la série des envolées entre les deux continents. Le gros hydravion transportait à son bord 510 livres de courrier des Etats-Unis, 277 livres, du Canada et 60 livres de messageries confiés à la Canadian National-Express.

OTTAWA — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé que le ministre des ressources, M. Crerar, se rendra prochainement à Londres pour procéder à une "consultation personnelle" avec le gouvernement du Royaume-Uni conformément à la nouvelle annoncée à la Chambre des Communes.

OTTAWA—Le gouvernement canadien a une Cour de prises de guerre pour assumer la responsabilité des captures éventuelles du Canada sur l'ennemi.

Ce tribunal spécial est attaché à la Cour d'Echiquier du Canada, mais des mesures spéciales ont été prises pour assurer la nomination de juges supplémentaires, soit temporairement pour chaque cas spécifique, soit pour toute la durée de la guerre.

LE CAIRE, Egypte—L'Egypte appuiera les pouvoirs démocratiques de toutes ses forces dans la guerre, a déclaré le Dr Ahmed Pasha, chef du parti Saadiste, durant une session extraordinaire du Parlement.

LITURGIE

XXe Dimanche après la Pentecôte

EVANGILE

(S. Jean, chap. IV, v. 46 à 53)

En ce temps-là, un officier dont le fils était malade à Capharnaum, ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée, alla le trouver, et le supplia de venir chez lui pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit: Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous autres, vous ne croyez point. Seigneur, reprit le père, venez avant que mon fils meure. Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri. Il crut à la parole de Jésus, et s'en retourna. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui dirent que son fils était guéri. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Hier, à la septième heure, lui dirent-ils, la fièvre l'a quitté. Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit: Votre fils est guéri; et il crut en lui, ainsi que toute sa famille.

REFLEXIONS

N'attendons pas le moment de la mort pour recourir aux sacrements. Nous ne serions peut-être plus en état d'en profiter, et, pour nous retirer du péché, il faudrait une sorte de miracle. Si cependant la maladie nous surprend, ne désespérons pas, quand même jusque-là nous aurions vécu dans de longues infidélités. Recourons promptement à Jésus dans la personne de ses ministres. Imitons l'officier de l'Evangile: par des prières ardentes demandons non point la santé du corps, mais la guérison de notre âme. Tout est possible à celui qui prie avec foi; la bonté de Jésus-Christ est inépuisable: peut-être nous accordera-t-il ce qu'il a refusé à tant d'autres. Mais, sachons-le bien, le plus sûr est de se préparer à bien mourir par une vie sainte. L'afaire du salut éternel est une chose assez grave pour ne pas la risquer follement. D'ailleurs, ce que Dieu peut faire pour un infidèle qui le connaît à peine, le fera-t-il pour un chrétien qui a longtemps abuser de ses grâces? Pensons-y, et dès aujourd'hui mettons-nous dans l'état où nous voudrions être à l'heure de notre mort.

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XI — MERCREDI, LE 11 OCT., 1939 — No. 52

"Clarté" Journal Communiste, mis au ban

LE GOUVERNEMENT FEDERAL POSE UN PREMIER GESTE OFFICIEL CONTRE LE COMMUNISME

A quand une action complète?

La publication communiste française "Clarté," (soeur du journal anglais "Clarion") vient d'être prohibée par les autorités fédérales canadiennes. Déjà le gouvernement de Québec avait, en vertu de la loi du Cadenas, déclaré cette publication illégale dans la vieille province. La nouvelle censure la suspend dans tout le pays.

Cette décision a été prise par le nouveau comité de censure, afin d'empêcher la propagande des idées subversives.

Certains journaux, qui avaient fait et font encore beaucoup de tapage autour des élections de Québec, n'ont donné que très peu de publicité à cette suppression du journal communiste canadien. Certains ce sont contentés de quelques lignes dissimulées dans un coin de dernière page. Il est évident que la méthode de ces journaux, (voulue ou non) soulèvera les préjugés de races; et par ailleurs on semble éviter avec soin de jeter du discrédit sur les communistes.

Il est bon de se rappeler qu'en France, où l'on compte 70 députés communistes, le gouvernement Daladier a entrepris d'exterminer complètement le communisme. Les journaux sont suspendus, les cellules communistes fermées, les députés renvoyés chez eux, les conseils de ville communistes abolis.

En Canada, il nous reste à peu près tout à faire dans ce domaine. On ne doit pas oublier que le communisme canadien, valet de Moscou, allié du nazisme hitlérien et athée, est notre pire ennemi. Des révélations sensationnelles ont déjà été faites dans un procès à Québec; l'ancien chef communiste Perron à lui-même dévoilé les agissements secrets et révolutionnaires de ses camarades canadiens. Enfin on a saisi un document secret de Ryerson, secrétaire du parti communiste. Or ce même Ryerson vient de déclarer ouvertement qu'il allait participer à la lutte dans Québec.

Nos gouvernements le laisseront-ils parler en public ou suivront-ils l'exemple de Toronto qui défend les discours communistes?

Le gouvernement fédéral, de qui dépend la radio, laissera-t-il les communistes Ryerson et autres s'en servir?

Après avoir banni le journal "Clarté," le gouvernement saisira-t-il aussi les autres feuilles révolutionnaires?

A l'exemple du gouvernement français, nos autorités civiles se décideront-elles à expulser du pays tous nos ennemis déclarés, à fermer leurs clubs communistes, à détruire complètement l'influence rouge qui fait chez-nous l'oeuvre de Moscou?

On voit de plus en plus en Europe s'étendre l'influence de la Russie, alliée de l'Allemagne. On se rend compte que l'Alliance Berlin-Moscou devient de plus en plus une lutte entre le christianisme et le paganisme. Déjà les deux puissances révolutionnaires s'apprêtent à fondre sur d'autres pays d'Europe.

Il est plus que temps pour nos gouvernements d'agir et d'enrayer chez-nous la doctrine révolutionnaire des communistes.

Il faut une action prompte, décisive, complète.

AU VIEUX QUEBEC

SUR LE FRONT ELECTORAL

M. Maurice Duplessis lutte contre la participation la centralisation et l'assimilation.

Trois-Rivières.—Dans le discourı qu'il a prononcé à Trois-Rivières pour inaugurer sa campagne politique, le premier ministre Maurice Duplessis a invité les électeurs à se joindre à lui pour lutter contre "la participation, la centralisation et l'assimilation" qu'il accuse le gouvernement fédéral d'avoir érigées en principe. Il déclara "qu'un vote pour Duplessis est un vote pour l'autonomie, et contre la conscription." Il supplia les citoyens de la province de présenter un front uni, le jour de la votation, afin d'assurer la survivance de l'autonomie provinciale "et partant de nos droits éducationnels et religieux, de la race canadienne et plus particulièrement de la race canadinene-française."

Il mit ses auditeurs en garde contre le gouvernement fédéral et s'en prit plus particulièrement à la censure, à la participation, et personnellement au Très Honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, et Secrétaire d'Etat suppléant.

M. Duplessis dit qu'il n'hésitait pas à se prononcer contre la conscription. "J'aime mieux que l'on dépense notre argent ici, pour la prospérité du pays, et principalement de la province de Québec. L'histoire démontre abondamment que la province de Québec est loyale, mais on devrait commencer par satisfaire aux besoins des nationaux du pays.

"N'est-il pas vrai, demande encore M. Duplessis, que le fédéral veut tout centraliser, quand on voit qu'après l'annonce des élections une tentative de centraliser les paroles, les opinions et la pensée à Ottawa, car comment interpréter autrement la décision de M. Lapointe d'interdire l'irradiation des assemblées politiques et d'exiger au moins quarante-huit heures à l'avance le texte des discours que l'on doit y prononcer."

"On permet aux communistes de parler à la radio, accuse M. Duplessis, et l'on refuse au premier ministre d'une province le droit d'entretenir son peuple des affaires provinciales."

M. Paul Gouin détermine sa politique en ce qui regarde la conscription.

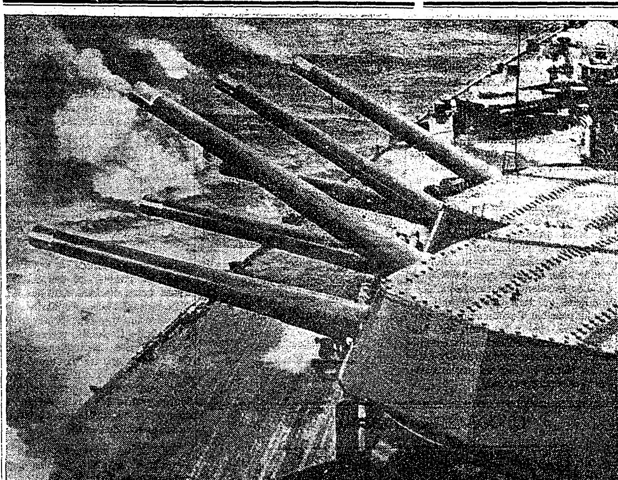
Montréal.—L'établissement de la conscription militaire dans la présente guerre constituerait une menace directe de rupture de la Confédération canadienne, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a pris cette attitude catégorique dans son discours d'inauguration de sa campagne électorale, prononcé ici, à la radio. "Si Ottawa," s'écria-t-il' "voulait imposer la conscription à la province de Québec là encore nous verrions une menace directe à nos droits intangibles et nous repousserions, forts de la volonté unanime de notre peuple, le fardeau devenu insupportable du pacte de 1867."

Après avoir accusé le premier ministre Maurice Duplessis de n'avoir aucune attitude définie à l'égard de la conscription, M. Gouin s'en prit au chef libéral, l'hon. Adélard Godbout, et plus particulièrement à l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui a déjà annoncé que les ministres fédéraux de Québec feraient la lutte au gouvernement de l'Union Nationale dans la présente élection provinciale. Il affirma que M. Lapointe voulait, en participant à l'élection de Québec, dégager sa responsabilité et faciliter sa démission au cas où le gouvernement d'Ottawa établirait plus tard la conscription.

Sur ce sujet de la conscription, voici ce qu'a déclaré M. Paul Gouin:

"Reste, enfin, la délicate question

(Suite à la page 7)



La flotte anglaise, aidée par la marine française a la haute-main sur la mer du Nord, paralysant la marine allemande et russe et elle contrôle également la Méditerranée, immobilisant la flotte italienne. C'est avec des torpilleurs comme celui-ci que la flotte anglaise domine les mers.

— NOUVELLES BREVES —

AUDIENCE DU PAPE AUX POLONAIS

Castel-Gandolfo.—Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans une audience qui'l accordait aux Polonais résidant dans la Ville-Eternelle, a réconforté paternellement ses visiteurs "en cette heure terrifiante, tragique."

"En versant des larmes amères sur vos morts, dit-il, souvenez-vous que la Polonge ne mourra pas."

Le Pape a demandé aux Polonais de placer leur confiance en Dieu, de regarder avec espoir l'avenir et de prier spécialement pour que les Polonais ne soient pas privés, par "les ennemis de Dieu," du réconfort de la religion.

L'assistance religieuse aux prisonniers de guerre

Cité Vaticane.—Le Saint-Siège a commencé d'organiser l'assistance religieuse aux prisonniers de guerre, rapporte-t-on dans les milieux autorisés. Cette organisation se fera suivant la même ligne de conduite que durant la dernière guerre. Le Pape Pie XII, alors nonce apostolique à Varsovie, avait, au cours de la dernière guerre, organisé un système d'aide aux prisonniers de guerre qui lui avait mérité les félicitations personnelles de Sa Sainteté le Pape Benoit XV.

AMNISTIE en ESPAGNE

Madrid.—Le général Franco a accordé l'amnistie à tous les officiers et soldats de l'armée républicaine condamnés à moins de six ans de prison; il accorde un sursis à plusieurs condamnés à mort.

Cette amnistie est accordée à l'occasion de la fête "Caudillo", ainsi nommée en l'honneur de la victoire finale du chef insurgé, dans la guerre civile.

Ancien consul d'Allemagne exécuté

Londres.—Les "Reynols News" annoncent que le bruit court avec persistance que M. W. Reinhardt, ancien consul d'Allemagne à Liverpool, a été exécuté à Berlin.

Ses amis déclarent que M. Reinhardt qui, on s'en souvient, avait été expulsé d'Angleterre pour avoir été mêlé à une affaire d'espionnage, a été condamné à mort par les chefs nazis, qui lui ont reproché d'avoir été découvert par les autorités britanniques en ce qui concerne ses activités pour le compte de l'Allemagne.

Avec quels sentiments les religieux partent

Paris.—Voici un extrait d'une lettre d'un jeune religieux, aîné de sept enfants, dont le père a été lui aussi, mobilisé:

"Je vous écris sur mon bidon, sous bois, après une marche de nuit. Je crois que l'heure du sacrifice est arrivée, et j'ai profité d'une bonne confession pour m'en remettre pleinement aux bras de la Providence.

Mais le moral est bon et les soldats du... savent regarder le danger avec confiance et sang-froid; d'ailleurs, quelle meilleure compagnie que celle de sept ou huit prêtres anciens collègues du Séminaire, et du capitaine, qui est mon ancien professeur de droit canon? La Providence a vraiment été bonne pour nous et, pendant les marches de nuit, pénibles, j'ai chanté le Magnificat dans mon coeur bien des fois. Cette nuit, mon voisin de tente était un Frère des Ecoles chrétiennes. Vous voyez que tout va bien."

Franco redoute la Russie

Burgos.—Le général Franco a déclaré que l'Espagne était prête à appuyer tout mouvement capable de donner la paix à l'Europe. Il dit: "Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour rapprocher les peuples qui se combattent aujourd'hui."

Il ajouta que tout espoir n'était pas perdu mais qu'il faudrait trouver de nouvelles formules pour en venir à une entente durable. "Un grand danger s'est dessiné le jour où la Russie et l'Allemagne ont signé leur pacte de non agression. Auparavant l'Allemagne formait une solide barrière dans l'est de l'Europe."

Franco déclara qu'il n'existait pas présentement un terrain d'entente favorable. "Quant à la Pologne, dit-il, elle pourra ressusciter mais aux prix de grands sacrifices."

L'entrée en scène de la Russie "est une menace grave qui plane sur l'Europe" dit Franco en terminant.

Les exigences de la morale internationale

Lisbonne.—Le cardinal Emmanuel Gonclaves Cerejeira, patriarche de Lisbonne, a déclaré dans une lettre pastorale que "l'agression injuste, même lorsqu'elle est victorieuse, est toujours condamnable aux yeux de Dieu."

Le prélat portugais n'a fait mention d'aucun état particulièrement; mais, apparemment, il semble qu'il s'agissait de l'invasion russo-allemande de la Pologne, car il a parlé de "l'oppression des petits états par les grands ou les puissants états."

La morale chrétienne a les mêmes exigences dans le domaine international que dans le domaine individuel, a dit le cardinal. Dans le domaine international, nous condamnons le splendide isolement des nations riches au dépend des nations pauvres, l'oppression du faible par le fort, la rupture arbitraire des traités justement établis et la violation des promesses solennellement données."

LE COMITE PERMANENT DE LA SURVIVANCE FRANÇAISE

Le Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique a tenu sa 3ème session annuelle à l'Université Laval à Québec, les 30 septembre et 1er octobre. La session a été suivie, le 2 octobre, d'une réunion du Bureau, la 19ème depuis la fondation du Comité. Toutes ces réunions ont été présidées par le Président du Comité, Mgr Camille Roy, P.A. Voici les noms des délégués de toutes les régions françaises du Canada et des Etats-Unis, sauf de la Louisiane: Mgr Alexandre Vachon, P.A.,V.G., recteur de l'Université Laval de Québec; Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; T. R. Père Joseph Hébert, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa; M. le chanoine Cyrille Gagnon, l'Honorable Cyrille-F. Delâge, M. Adrien Pouliot, I.C., M. le notaire Henri Boisvert, Maître Antonio Langlais et M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, de Québec; M. le notaire Alphonse de la Rochelle, de Montréal; M. l'abbé Albert Tessier des Trois-Rivières; le R. P. Arthur Joyal, o.m.i., d'Ottawa; M. le Juge J.-A.-S. Plouffe, de North Bay, Ontario; Maître Benoit Michaud, de Campbellton, N.B.; M. F.-G. Comeau d'Halifax, N.-E.; M. J.-Henri Blanchard, de Charlottetown, I.P.E.; M. le Juge Henri Lacerte, de Saint-Boniface, Manitoba; M. le Docteur L.-O. Beauchemin, de Calgary, Alberta; M. l'abbé Adrien Verrette et M. Adolphe Robert, de Manchester, N.H.; Maître Eugène Jalbert, de Woonsocket, R.I.; Mgr Victor Primeau, de Chicago; le R. Père Adrien Malo, o.f.m., de Montréal, réprésentait la Saskatchewan.

Le Comité a tenu quatre longues séances. A la séance d'ouverture, Mgr le Président a souhaité la bienvue aux membres et a donné lecture d'une lettre de M. Omer Héroux, lettre qui contenait de réconfortantes nouvelles au sujet de nos compatriotes de la Louisiane. Il a rappelé le souvenir de deux membres du Comité décédés au cours de l'année: Mgr Arthur Robert, P.A., et M. le docteur Arthur Vallée, tous deux de Québec. Il a salué la présence au Comité de deux nouveaux membres: Mgr Alexandre Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval de Québec et M. Adrien Pouliot, I.C., de Québec. Le Secrétaire général a ensuite fait rapport des activités du Bureau et du secrétariat pour l'année écoulée. Une partie de ce volumineux rapport a déjà été communiquée aux journaux.

Le Trésorier, Maître Antonio Langlais, a fait rapport au Comité des recettes et des dépenses pour l'année écoulée. Malgré l'augmentation des revenus et une stricte compression des dépenses, le déficit pour l'année se monte à $1,280.84. Le Comité a en caisse actuellement une somme de $6,491.55. Il compte sur de nouvelles sources de revenus pour l'année à venir, mais il reste que le problème financier paralyse quelque peu son fonctionnement.

Les membres du Comité ont légèrement modifié les règlements du Comité, afin de pouvoir obtenir du Parlement fédéral une charte d'incorporation. Ils ont également changé le nom de **"Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique"** en cëlui de **"Comité Permanent de la survivance française en Amérique."**

La Commission des Ressources a fait rapport au Comité. Elle lui a soumis un premier projet de ressources en vertu duquel certaines de nos Mutuelles canadiennes-françaises, franco-américaines et acadiennes s'engageraient à aider financièrement le Comité, à condition que ce dernier propage chez les nôtres l'idée de la mutualité nationale et française. Ce projet a été adopté. A la suggestion de cette Commission des finances, il a été décidé également que le Bureau intensifiera la propagande autour de l'oeuvre du Comité Permanent par le moyen de la Société des Amis du Comité et l'organisation de conférences dans les centres français du Canada et des Etats-Unis.

Le Comité a abordé ensuite la question de la représentation féminine au Comité. Il a été résolu "qu'un Comité permanent féminin auxiliaire composé de 10 membres soit créé, comité qui fera rapport de ses délibérations par sa représentante au Bureau et au Comité Permanent lui-même." Le Bureau a été chargé d'élaborer un projet de constitution pour ce Comité.

Le Secrétaire général fait rapport au Comité du travail accompli depuis un an en vue de l'organisation d'un Congrès de l'économique canadienne-française. Il a fait part de l'opinion des membres du Comité d'organisation de ce Congrès sur les difficultés que suscite à cette entreprise la situation internationale. Après discussion, le Comité Permanent a décidé de remettre à plus tard la tenu de ce Congrès de l'économique.

Les membres ont aussi fait connaître au Comité la situation des groupements français de leurs régions et leurs besoins. Le Bureau a été chargé d'étudier ces rapports et de répondre à ces demandes dans la mesure de ses possibilités. A la demande très pressante de M. le docteur L.-O. Beauchemin, président de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, le Comité a décidé de déléguer son Président, Mgr Camille Roy, P.A., au Congrès général de l'Association les 18 et 19 octobre prochain à Edmonton. Au cours de ce voyage, Mgr le Président rencontrera certaines personnalités et entrera en contact avec des groupements français de l'Ontario et de l'Ouest dans l'intérêt du Comité.

Le Comité a étudié enfin de nombreux problèmes d'un caractère assez intime. Avant de se séparer, les membres ont élu un Bureau de direction pour 1939-40. Ce Bureau comprend les offiicers suivants: Président: Mgr Camille Roy, P. A.; 1er vice-président: M. le notaire Alphonse de la Rochelle; 2ème vice-président: M. Adrien Pouliot, I.C.; Secrétaire général: M. l'abbé Paul-Emile Gosselin; Trésorier: Maître Antonio Langlais; Directeurs: R. P. Arthur Joyal, o.m.i.; M. l'abbé Adrien Verrette; M. le Juge Henri Lacerte; M. François-G.-J. Comeau; M. l'abbé Albert Tessier; M. le notaire Henri Boisvert.

POLITIQUE FEDERALE

Le cabinet étudie l'attitude que le gouvernement canadien prendra envers un cabinet impérial. — On bannit de l'ramée le favoritisme politique. — L'avancement militaire.

On ignore encore quellesera l'attitude du Canada concernant un cabinet de guerre impérial dont il serait question à Londres, selon le Daily Express.

Au cours de la grande guerre, Sir Robert Borden, alors premier ministre du Canada, affirma hautement que le Canada devait avoir son mot à dire dans la politique étrangère de l'empire. Il représenta le Canada dans le conseil de guerre qui fut alors établi.

On ne sait pas si le gouvernement canadien adopterait la même manière de voir. C'est une question de politique et le premier ministre McKenzie King ne s'est pas encore engagé à cet égard.

Il est certain, toutefois, que l'hon. Vincent Massey, haut commissaire du Canada à Londres, se tient en contact intime avec le gouvernement anglais et qu'il fera rapport au gouvernement d'Ottawa.

* * *

Le gouvernement fédéral ne veut pas qu'il existe le moindre favoritisme politique dans les répartitions des dépenses résultant de la mobilisation. Voici ce qu'a déclaré à ce sujet l'hon. Norman Rogers, ministre de la Défense nationale: "Dès que la guerre a éclaté, des instrutions avaient été données à tous les commandants de districts des trois services armés du Canada, afin qu'aucune préférence politique ne soit faite dans les dépenses découlant de la mobilisation et de l'instruction des troupes canadiennes et pour que tous les établissements ou particuliers, dûment qualifiés, puissent participer également aux marchés de fourniture ou à l'emploi de main-d'oeuvre.

"Ces instructions viennent d'être confirmées et amplifiées, elles s'adressent à toutes les divisions des différents services. On se conforme ainsi strictement à la déclaration faite par le premier ministre au Parlement, voulant qu'aucune préférence politique ou aucun favoritisme individuel ne soient tolérés dans les préparatifs de guerre du Canada.

"Sauf en ce qui concerne les petites dépenses d'urgence faites par les officiers de districts, l'achat du matériel et des approvisionnements de guerre sera effectué par le Conseil des approvisionnments de guerre. Ce dernier, comme l'a fait le Conseil des achats de la Défense, suivra le même principe qui est d'exclure toute préférence politique ou individuelle des marchés de construction ou d'achat de fournitures. Tous les établissements et tous les particuliers qui sont qualifiés pourront y participer dans la même mesure. On visera à assurer la plus grande économie en même temps que le meilleur rendement dans l'achat de matériel de guerre.

* * *

"La même règle régira les commissions d'officiers et l'avancement. Le ministre de la Défense nationale ne fera aucune recommandation individuelle à cet égard. La chose sera déterminée par les autorités compétentes et suivant le mérite des candidats. Les enrôlés ont le droit de compter que le mérite leur donnera libre accès au grade d'officier. et il en serait autrement si les commissions étaient données grâce à une influence politique ou personnelle. Les demandes de commissions doivent être adressés en premier lieu aux Commandants des unités ou aux Chefs du service concernés dans les divers districts. Ces officiers envisageront ces demandes suivant leurs mérites.

"L'interdiction visant l'influence personnelle ou le favoritisme politque en faveur des adhérents à tel ou tel parti vise dans la même mesure les officiers qui sont chargés de recommander les commissions d'officiers et les avancements. Nulle infraction à cet ordre ne sera tolérée; il ne doit y avoir aucune sorte de préjugé politique ou personnel.

"Le ministère de la Défense nationale a reçu un grand nombre d'offres de service faites sans condition, notamment de vétérans de la Grande Guerre. Ces offres font un grand honneur à ceux qui les ont formulées. Dans chaque cas, on les a transmises aux autorités responsables. Bien qu'il soit évidement impossible de les accepter toutes, on veillera à ce qu'elles soient attntivement examinées et classées afin de pouvoir en profiter dans la pleine mesure, lorsque les circonstances le permettront.

"Ces décisions sont signalées à l'attention de tous les membres du parlement et de tous les commandants de districts des divers services."

10ème Congrès de l'Association Canadienne-Française

LA COOPERATION

Ce qu'elle est — Ce qu'elle n'est pas

(par Victor BARBEAU)

De tous ces mouvements inspirés par la justice et la charité, bien peu ont survécu. La plupart ont été balayés par le temps, soit qu'ils fussent chimériques, irréalisables, soit qu'ils ne répondissent qu'imparfaitement à ce que l'on en attendait. A vrai dire, une seule des doctrines qui virent alors le jour a échappé à l'usure des années. Bien plus, une seule a grandi, s'est développée et s'étend aujourd'hui à toute la terre. C'est le coopératisme.

Qu'est-ce que le coopératisme? D'où vient-il? Sur quoi repose-t-il? Le 21 décembre 1844, de pauvres tisserands d'Angleterre mettaient en pratique une idée que d'autres avant eux avaient essayé de réaliser: l'idée de coopération. Au nombre de vingt-huit, ils réussirent, après un an d'efforts pénibles, à ramasser un capital de vingt-huit livres sterling, environ $140, et ils ouvrirent un petit magasin. Ces hommes, que l'on a depuis surnommés les Equitables Pionniers de Rochdale, posèrent ainsi l'un des actes les plus réalistes et les plus idéalistes à la fois de l'histoire. Le programme qu'ils formulèrent alors est celui-là même dont se réclament encore les véritables coopératives. Le voici:

"La Société a pour but de réaliser un avantage pécuniaire et d'améliorer la condition domestique et sociale de ses membres en réunissant un capital divisé en actions d'une livre et suffisant pour mettre en pratique le plan suivant: ouvrir un magasin pour la vente des denrées alimentaires, vêtements, etc.; acheter ou construire des maisons pour ceux de leurs membres qui désireront s'aider mutuellement pour améliorer leurs conditions de vie domestique et sociale: entreprendre la fabrication des articles que la Société jugera convenable de produire pour fournir du travail à ceux de ses membres qui seraient en état de chômage ou qui souffriraient d'une réduction continue de salaire; acheter ou affermer des terres qui seraient cultivées par ses membres sans travail ou dont le salaire serait insuffisant."

Commentant, ce manifeste, le grand économiste français Charles Gide écrit: "Si l'on songe que ces statuts ont été du premier coup si définitivement établis par ces quelques ouvriers tisserands en flanelle que l'expérience de plus d'un demi-siècle n'a rien trouvé à y ajouter et que des milliers de sociétés créées depuis eux se sont bornées à les copier presque textuellement on n'hésite pas à voir là l'un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire économique. Cependant, il passa tout à fait inaperçu des économistes d'alors, tant en Angleterre qu'en France. Le système coopératif n'est pas sorti du cerveau d'un savant ou d'un réformateur, mais des entrailles mêmes du peuple."

Parce qu'elle a souvent été bernée, trompée, l'opinion se montre parfois sceptique à l'endroit des théories qu'on lui prêche, surtout en temps de crise alors que les utopies poussent comme des herbes folles. Personne ne l'en blâmera. Avant de croire, il faut comprendre. Dans le cas qui nous occupe, il n'y a pas de place pour le doute, pour la méfiance. Et c'est afin de bien vous faire saisir la différence qui existe entre certaines prétendues panacées aujourd'hui à la mode et le coopératisme que j'ai cru nécessaire de commencer par clairement situer la doctrine coopératiste dans l'histoire. J'ai voulu, par là, vous montrer de la manière la plus franche, la plus catégorique:

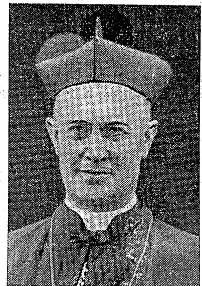
1. — que le coopératisme n'est point une doctrine née d'hier ou d'avant-hier, une doctrine, autrement dit, qui n'a pas encore fait ses preuves; qu'au contraire il remonte à 1844, ce qui fait déjà près d'un siècle, et que depuis cette date il n'a cessé de s'étendre, de grandir;

2. — que le coopératisme n'est pas une chimère dont on attend toujours les réalisations; qu'au contraire il existe, en Europe seulement, 236,783 coopératives de toutes sortes réunissant un total de 50 millions de membres, ce qui signifie au moins 150 millions de personnes, à raison de trois par famille, bénéficiant des avantages de la coopération;

3. — que le coopératisme n'est pas une théorie imaginée par quelque esprit fumeux dans un cabinet de travail, loin de toute réalité; qu'au contraire, c'est la vie même qui l'a inspirée, ce sont de modestes ouvriers qui l'ont créé en se servant de leurs propres expériences, de leurs propres malheurs;

4. — que sans être absolument semblables, il n'est pas nécessaire qu'elles le soient, les conditions économiques qui ont précipité, qui ont rendu possible l'avènement du coopératisme, se retrouvent de nos jours puisque, présentement comme dans la première moitié du dix-neuvième siècle, le chômage et la misère sévissent chez nous.

Au Congrès de l'A.C.F.A.



S. E. Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton présentera un travail sur "l'esprit de la coopération."



QUI PEUT PARTICIPER AU CONGRES?

On comprendra facilement qu'il eût été impossible d'adresser une invitation personnelle à tous et chacun de nos compatriotes.

N'EMPECHE QUE TOUS ONT LE DROIT D'Y ASSISTER.

On voudra donc regarder la présente comme une invitation que nous adressons à tous les nôtres d'un bout à l'autre de la province.

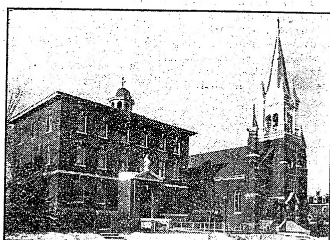
En particulier nous recommandons à tous les cercles locaux de se réunir s'ils ne l'ont pas fait déjà, afin de s'organiser en vue du Congrès.

Nous comptons que de tous les coins de la province nous aurons de bonnes délégations.

Le Congrès de cette année est l'un des plus importants que nous ayons eu.

Le Comité d'Organisation
La Survivance,
Edmonton

ST-JOACHIM D'EDMONTON



C'est dans la paroisse St-Joachim que se tiendra cette année notre important Congrès de la Coopération.

L'EXPERIENCE D'ANTIGONISH

(par P. E. MARQUIS)

Qu'est-ce au juste que ce programme social? On l'appelle communément "le mouvement de coopératives d'Antigonish." A ce titre, il se rattache à la grande fédération internationale de coopératives, issue et fidèle observatrice des principes de Rochdale, comptant de par le monde près de 100 millions de membres. En ce sens, il ne se distingue guère des nombreuses expériences coopératives en cours dans les autres pays.

Les promoteurs d'Antigonish ont mieux situé, dans le cadre de son originalité propre, leur initiative en l'appelant: The Adult Education Movement. C'est, avant tout, d'un mouvement d'éducation du peuple qu'il s'agit. Point d'organisation coopérative sans éducation préalable, ou tout au moins parallèle, des membres intéressés. Le visiteur en tournée au Cap Breton—berceau de l'oeuvre—est d'abord frappé de ce fait. L'organisation coopérative proprement dite a pu varier à ses débuts, selon le milieu et les circonstances; ici, la fondation du magasin coopératif a précédé celle de la caisse populaire; là, exceptionnellement, une coopérative de mise en conserves du homard apparaît antérieure au magasin des consommateurs. Mais partout, on a d'abord fondé des Cercles d'Etudes populaires: c'est là l'originalité de l'expérience et, dans l'opinion de ses innovateurs, la clef, la condition sine qua non de son succès.

Les autorités de l'Université Saint François-Xavier d'Antigonish estimèrent que le rôle de leur institution ne devait pas se borner à instruire une élite. Emues depuis longtemps de la grande misère du peuple en ces provinces relativement peu fortunées, elles déléguèrent auprès de lui, après une sérieuse étude des conditions économiques dans lesquelles il se débattait, leurs professeurs religieux et laïques, aux fins de l'éclairer sur ses propres problèmes et de l'encourager à prendre en mains ses propres affaires. L'idée apparaissait de la plus pure inspiration catholique et social. Il fallait cependant trouver une technique propre à sa mise en oeuvre; l'invention géniale apparut dans l'organisation de cercles d'étude.

Un promoteur de l'Université, après avoir gagné à sa cause le curé ou le ministre d'une paroisse catholique ou protestante, convoque de concert avec lui une assemblée des paroissiens. Après un solide exposé des méthodes de relèvement économique qu'il préconise, avec preuves à l'appui, l'orateur invite ses auditeurs à ce qu'il appelle "une mobilisation contre les temps adverses." Il leur suggère de se former en petits groupes d'étude de dix environ, qui se choisiront respectivement un chef. Ce chef se chargera de réunir son groupe régulièrement une fois la semaine; il jouera le rôle d'intermédiaire entre celui-ci et le "Département d'Extension" de l'université, aux fins de lui fournir des brochures spécialement publiées en ce département, pour son usage. Ces groupes, en règle générale, sont appelés vocational; nous dirions: "professionnels"; ils sont formés exclusivement, soit de fermiers, soit de pêcheurs, soit de mineurs, etc. Lorsque plusieurs cercles d'étude de ce genre ont été mis sur pied dans une circonscription donnée, leur ensemble forme un groupe général sous la rubrique "Cercles d'Etude Associés," lequel se réunit une fois chaque mois, pour entendre les rapports des chefs de groupe sur les résultats pratiques obtenus à la suite des activités de leurs cercles. De l'avis du révérend Dr M. M. Coady, co-fondateur de l'oeuvre, "ces réunions mensuelles constituent l'événement le plus important de toutes ces activités; le peuple, continue-t-il, est mû par la représentation de faits, et le rapport heureux d'un chef de groupe incitera les autres à l'imitation beaucoup mieux que des harangues théoriques multipliées."

N'oublions pas, toutefois, que c'est dans la cellule primitive—le Cercle d'Etude—que s'érigent petit à petit les fondements de l'ordre économique nouveau. Plusieurs se sont demandé quel était l'objet de ces études. Sans doute, il ne s'agit pas de soumettre l'homme des champs, père de famille, à une revision ou à un complément des matières enseignées dans un collège. Il refuserait le tout premier de s'enrôler, devant pareille perspective. Le travail leur est, au contraire, invité à une étude pratique, à sa portée, adaptée à son activité respective, et de nature à lui "rapporter" dans le plus bref délai possible, en le rendant chaque semaine plus habile dans sa profession, mieux éclairé sur ses conditions de vie, plus fort contre l'adversité parce qu'enfin à même de coopérer avec ses collègues.

Le Cercle d'Etude, à ses débuts, reçoit de l'université des brochures ayant trait succinctement au mécanisme des Caisses Populaires et à l'application des sept principes coopératifs de Rochdale, pierres fondamentales des institutions futures. Ces institutions ne tarderont pas à éclore du Cercle d'Etude; elles seront pourvues de cette solidité à toute épreuve que seuls peuvent leur donner des coopérateurs avertis, convaincus, enthousiastes.

Voilà donc, dans sa très grande simplicité, le pivot autour duquel gravite toute l'oeuvre d'Antigonish: le Cercle d'Etude, à la base de toute entreprise coopérative. A l'époque où il apparaissait dans l'Est du Canada, vers 1930, une autre expérience d'éducation des adultes était couronnée de succès dans les pays scandinaves: les célèbres Danish Folk Schools s'étaient créé une réputation mondiale. Il est intéressant de noter que le mouvement d'éducation d'Antigonish s'est inspiré d'une technique différente, et que nous sommes en présence d'une initiative proprement canadienne. Elle a dépassé, aujourd'hui, la période expérimentale, et le monde civilisé a les yeux tournés vers ses réalisations. Le diocèse d'Antigonish compte maintenant, à lui seul, 1,100 cercles d'étude, avec une moyenne de 10,000 membres, en regard d'une population de 200,000 âmes.

Dans cette armée d'élite, préparée avec un zèle qui ne se dément point, à une révolution économique pacifique, se forment pour autant de vrais coopérateurs, qui ont essaimé leurs oeuvres par tout l'Est de notre pays. Déjà 142 caisses populaires, comptant 22,000 membres et 39 magasins coopératifs, en sont sorties. Ceux qui ont vaillamment pris la responsabilité de cette initiative, dont le poète et journaliste Kenneth Leslie disait récemment "qu'elle constitue la plus profonde révolution de notre temps," ont reçu de Rome même l'approbation suprême. Pie XI daignait écrire, en effet, de ces courageux promoteurs: "Ils s'efforcent d'aider le misérable à améliorer son sort de telle manière que tous les enseignements des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno puissent être mis en pratique."

Les noms des RR. Dr J.-J. Tompkins, Hugh MacPherson, M. M. Coady, H. P. MacPherson et de M. A. B. MacDonald appartiennent déjà aux pages d'or de notre histoire canadienne; qu'il nous soit loisible de les saluer.

Paul-E. MARQUIS

COMMENT FONDER

Le capital — L'administration — Profit économique et social

Pour fonder une coopérative il faut d'abord avoir la foi, le sens de l'entr'aide, de la solidarité et, puisque nous vivons sur terre, des capitaux. Ces capitaux, on les obtient en émettant des actions. Les pionniers de Rochdale au nombre de vingt-huit souscrivent $5 chacun. Les pionniers de la "Familiale", la première coopérative canadienne-française, ont souscrit, eux, dix actions d'un dollar payables suivant trois modalités. Contrairement à celles qui se transigent en Bourse, les actions d'une coopérative ne fluctuent jamais. Elles se vendent toujours au même prix en sorte que les derniers venus ne les paient pas plus cher que les premiers. On ne spécule donc pas avec ces actions. En deuxième lieu, quel que soit le nombre d'actions que l'on détienne, personne ne peut en avoir moins de dix et plus de cent, on n'a jamais droit à plus d'un vote dans les assemblées. Il n'existe pas au monde de gestion plus démocratique. Chaque sociétaire ne représente et ne peut représenter qu'une voix. De cette façon la coopérative demeure toujours la propriété de tout le monde au lieu de devenir celle d'un petit groupe qui posséderait plus d'actions que les autres. La personne humaine passe ici avant l'argent. Les sociétaires élisent le conseil d'administration, le comité de surveillance et leur pouvoir est un pouvoir véritable et non seulement apparent. En troisième lieu, ces actions n'ont rien à voir avec le partage des bénéfices. **C'est le montant des achats seul qui détermine la part qui revient à chacun. Enfin, l'intérêt sur le capital est limité. La coopérative ne paie pas d'intérêt sur les dix premières actions. Elle n'en verse que sur les souscriptions de plus de dix dollars.**

Je ne vous ai jusqu'ici signalé que l'aspect économique des coopératives. Sans doute est-ce déjà beaucoup de diminuer le coût de la vie, de faire qu'à la fin de chaque année les coopérateurs entrent en possession d'une somme qui eût été autrement perdue pour eux; de permettre que chacun puisse économiser sans avarice. C'est extraordinaire de faire des affaires sans affairisme, de l'utilitarisme sans égoïsme, mais ce n'est pas tout ce que promet et ce que réalise la coopérative. **En même temps qu'une entreprise économique la coopérative est une entreprise sociale.** Avant de procéder à la répartition des bénéfices, elle en prélève un certain montant pour ses oeuvres. Après avoir satisfait aux besoins de l'estomac, elle s'emploie à satisfaire aux besoins du coeur, de l'esprit. Tantôt elle crée des bibliothèques, des chaires d'enseignement: tantôt des colonies de vacances pour ses membres et leurs enfants. Tantôt elle construit des logements ouvriers, tantôt elle se consacre à des oeuvres d'hygiène, d'assistance. Toutes ces oeuvres ont une même fin: rendre la vie moins pénible, supprimer les causes de friction, de haine, faire régner la paix sociale entre les classes. Nulle organisation ne contribue plus qu'elle à la fraternité, et, par conséquent, nulle ne contribue plus qu'elle à diminuer le désordre moral.

Victor Barbeau.

Conférencier

M. L. Belhumeur qui parlera des "Cercles d'études coopératifs" lors du Congrès.

Président local



M. Roméo Bouchard, président du cercle d'A.C.F.A. à Edmonton, qui prendra une part active au Congrès.

MERCI!

A tous ceux qui ont aidé à subventionner le Congrès

Outre les contributions ordinaires que nous ont fait parvenir les cercles, tels que Calgary, Beaumont, Legal, etc., certains centres ont envoyé une contribution spéciale au Comité d'Organisation du Congrès.

En voici la liste:

Bonnyville	$10.00
Chauvin	$10.00
Donnelly	$12.50
Falher	$10.00
Lac Froid	$ 5.00
Morinville	$30.00
Picardville	$ 5.00
Plamondon	$10.00
St-Vincent	$14.00
Fort Kent	$15.00
Ste-Lina	$ 5.00

A tous de nouveau un sincère merci de la part du Comité d'organisation.

TOKYO — Le Japon considère le traité consultatif russo-allemand comme incompatible avec l'accord anticommuniste, a déclaré un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères. Le traité qui lie les gouvernements nazi et bolchéviste et les oblige à se consulter mutuellement sur certaines mesures nécessaires au cas où la France et l'Angleterre rejetteraient les propositions de paix, "augmente au lieu de diminuer le danger communiste," ajouta le même fonctionnaire.

Avis aux Intéressés!

- Nous avons l'intention de publier sous peu une brochure qui donnera un aperçu de la SITUATION DES NOTRES EN ALBERTA.
- Nous nous ferons un plaisir aussi d'y mentionner, SANS QU'IL EN COUTE RIEN, les noms de tous les Canadiens français de la province d'Alberta qui occupent une position de quelque importance: membres du clergé, hommes publics, éducateurs, professionnels, marchands, entrepreneurs, etc.
- Ce sera une PUBLICITE DE BON ALOI; ce sera surtout un moyen de rendre d'inappréciables services à tous les nôtres. Mais pour cela nous avons besoin du concours des intéressés.
- Tous ceux donc qui aimeraient, avec raison, voir figurer leur nom dans cette brochure, voudront bien remplir la formule ci-dessous, (nous mentionnant leurs titres), et nous la retourner dès aujourd'hui.

Nom (de famille) ....

Prénom ....

Localité ....

Occupations (titres) ....

Retourner cette formule à l'adresse suivante:
P. E. BRETON, O.M.I., LA SURVIVANCE, EDMONTON

Trésorier-Général



M. J.-O. Pilon, trésorier général de l'A.C.F.A., fera rapport au Congrès.

Organisateur



Le R. P. P.-E. Breton, O.M.I., secrétaire du Comité d'Organisation et propagandiste du Congrès.

MELBOURNE—Le cabinet australien a décidé de renforcer sa marine de guerre en construisant et en achetant des petits navires, notamment des navires pour la défense contre les mines.

Salle St-Joachim, les 18 et 19 octobre - La Coopération

10e CONGRÈS GÉNÉRAL

de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

JOURNEE DU MERCREDI

18 OCTOBRE

AVANT-MIDI

8:00—Messe Basse.
9:00—Enregistrement des délégués.
10:00—Bienvenue du Dr L. O. Beauchemin, président général.
Formation des Comités des Elections et des Résolutions.

SEANCE D'ETUDE

Rapport du Secrétaire Général
Rapport du Trésorier Général.

ETUDE DE NOS PROBLEMES

Le Comité Permanent
La Survivance
La Journée de l'A.C.F.A.

APRES-MIDI

2:00—Conférence:
"Education adulte et l'esprit de la coopération."
S. E. Mgr J. H. MacDonald, Archevêque d'Edmonton
2:30—Intermission. (Chant)
3:00—Séance d'étude: **"L'organisation coopérative."**
Discussion.

SOIR

8:30—Réception officielle à nos invités, sous la présidence de M. le Docteur L. O. Beauchemin.
9:45—Intermission. (Chant)
10:00—Résolutions de la journée. Discussion.

JOURNEE DU JEUDI

19 OCTOBRE

AVANT--MIDI

8:00—Messe Basse.
9:00—Comité des Elections.
10:00—Séance d'étude: **"Le Cercle d'étude pour adultes."**
Discussion.

APRES-MIDI

12:00—Banquet à l'Hôtel Corona.
1:30—Elections.
2:30—Séance d'étude: M. Jean-Baptiste Beaudoin, représentant du Gouvernement de Québec.
Discussion.
3:00—Intermission. (Chant)
3:15—Discussion générale sur la coopération.
4:00—Résultat des élections.
Résolutions.

Chant: O CANADA

SOIR

8:00—Soirée Populaire.

● Toutes les séances ont lieu à la Salle Saint-Joachim, 9920-110e rue, Edmonton.

BERNE—Le poste de T.S.F. allemand antinaziste, "Liberté," que l'on croit situé "quelque part en Allemagne," a demandé à tous les ouvriers allemands qui fabriquent des armes d'adopter une attitude de résistance passive et de ralentir délibérément leur travail, si les autorités n'améliorent les conditions de travail.

LONDRES—Les soldats gallois en France s'étant plaints que leurs lettres à leurs parents étaient arrêtées à la censure parce qu'elles n'étaient pas écrites en anglais, David Lloyd George s'est précipité chez le secrétaire de la Guerre et obtint immédiatement la nomination de censeurs gallois.

LA COOPERATIVE DE CONSOMMATION

"Une association libre de consommateurs dont l'objet est de procurer à ses membres, au meilleur marché possible, tout ce qui est nécessaire à leur subsistance."

Qu'appelle-t-on coopérative de consommation? Tout simplement une association libre de consommateurs dont l'objet est de procurer à ses membres au meilleur marché possible tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. Reprenons chacun des termes de cette définition.

La coopérative de consommation est d'abord **une association libre.** Inutile de définir le mot asociation. Le sens en est connu de tous. Ouvriers, agriculteurs, hommes de profession libérale, propriétaires, manufacturiers, etc., sont unis en asosciation. Chacun de ces groupements a une fin propre et chacun d'eux n'admet que les gens d'une même catégorie, d'une même classe. Il s'agit, dans chaque cas, d'une petite famille qui, jalousement, surveille et protège ses intérêts, ce qui est d'ailleurs légitime, et dont les préoccupations ne s'étendent que par accident au delà de ses besoins.

Il en va différemment de l'association coopérative. Plus large, plus humaine, celle-ci **admet tout le monde.** N'importe qui peut y adhérer. Il suffit pour cela d'être consommateur et, consommateurs, nous le sommes tous, du plus misérable chômeur au plus puissant patron, chacun devant manger pour vivre. Une société dont les portes sont ainsi grandes ouvertes est une asociation libre par opposition aux sociétés fermées qui se recrutent dans un milieu circonscrit. Quiconque veut devenir coopérateur le devient et quiconque veut cesser de l'être reprend sa liberté quand ça lui plaît.

La coopérative de consommation a pour but de procurer à ses membres **au meilleur marché possible** tout ce qui est nécessaire à leur subsistance. Mais comment se procurer à meilleur compte que les autres notre pain quotidien? De la manière que voici: en remplacant les achats individuels par des achats collectifs, en substituant la solidarité à l'individualisme. La consommation est à la base de l'existence humaine. C'est, une loi qui ne souffre pas d'exception. Pour satisfaire ce besoin l'on a créé des magasins. Les propriétaires de ces magasins, que ce soit des individus ou des compagnies, ne sont pas, personne ne les en blâmera, des philanthropes. Rien, en vérité, n'est plus éloigné de la philanthropie que le commerce. On ne se lance pas dans les affaires pour le bénéfice des autres. C'est pourquoi, en plus de leurs frais généraux, de leur salaire, les marchands prélèvent sur chaque objet qu'ils vendent un supplément qui s'appelle le profit. L'économie marchande vit donc du trop-percu que lui versent les consommateurs. Supprimez ou, du moins, réduisez au minimum cet écart qui existe entre le prix de revient et le prix de détails et, du même coup, vous diminuez le coût de la vie. En d'autres termes, vous répartissez entre plusieurs ce qui jusque là allait à un seul. Est-ce possible de supprimer ce trop-perçu? Très facilement et c'est ce qu'entend le coopératisme lorsqu'il parle de procurer à ses sociétaires au meilleur prix possible tout ce dont ils ont besoin pour vivre.

Comment la coopérative supprime-t-elle le profit? Avec les capitaux que lui avancent ses membres (je dirai tantôt de quelle façon), la coopérative ouvre un magasin d'alimentation. Elle achète du cultivateur, du fabricant, du grossiste, mieux encore, d'autres coopératives pour revendre à ses sociétaires uniquement et encore, la loi l'y oblige, au prix courant. Il suit de là que, pareille à toute entreprise bien administrée, elle réalise au bout de l'année des bénéfices. Ces bénéfices, au lieu de les garder pour elle, la coopérative les rembourse à ceux qui les lui ont procurés, c'est-à-dire à ses clients. Une fois ses dépenses payées, elle remet donc aux coopérateurs le surplus qu'elle a en caisse. Et, afin que tous soient traités avec la plus grande justice, elle donne à chacun une part proportionnée à son chiffre d'achats. Cette remise porte le nom de ristourne. Voilà la manière dont s'y prend la coopérative pour procurer aux siens le nécessaire au meilleur compte. Elle abolit le profit. Plus exactement, elle le partage entre ceux qui l'ont créé. Il n'y a là rien de compliqué, rien de mystérieux. Le procédé est, au contraire, bien simple, bien légitime et 150 millions de personnes disséminées par tout le monde y trouve à cette heure leur avantage.

Victor Barbeau.

Concours de français



M. Maurice Lavallée secrétaire du "Concours de français," l'une des intéressantes activités de l'A.C.F.A.

Secrétaire-Général



Le R. P. J. Fortier, S.J., secrétaire général de l'A.C.F.A., exposera devant les congressistes les activités de l'A.C.F.A.

LA COOPERATION AGRICOLE

(par GERARD FILION)

Les enquêtes conduites par les différents gouvernements et par les associations agricoles ont démontré que la distribution des produits agricoles fait grandement défaut dans la plupart des pays. **La vente au petit bonheur, pratiquée par les individus, ne répond plus aux besoins d'approvisionnement des grands distributeurs,** comme le sont par exemple les magasins à succursales multiples. Pour satisfaire pleinement aux exigences du marché et assurer un approvisionnement continu aux acheteurs, les agriculteurs doivent s'entendre pour mettre leurs produits en commun sur le marché. A cet égard, la pratique de la coopération est une nécessité et il semble bien qu'elle le deviendra de plus en plus.

Il en est de même pour **l'achat des marchandises** nécessaires à l'exploitation agricole. Il est reconnu que les cultivateurs payent d'une façon générale trop cher les articles dont ils ont besoin pour l'exploitation de leur ferme. C'est le cas des instruments aratoires, des engrais chimiques, des aliments à bétail, etc. Encore dans ce domaine, la pratique de la coopération est une nécessité.

AVANTAGES

Les avantages de la coopération en agriculture sont multiples. Pour rétablir la confiance entre les agriculteurs et mettre un peu plus de justice et de charité dans leurs relations entre eux ou avec les consommateurs, il est souhaitable que la coopération s'établisse sur des principes de vertu naturelle et chrétienne. La pratique de la coopération leur apprendra d'abord le sens de l'effort en commun, de l'entr'aide collective; elle leur fera comprendre les avantages qu'il y a d'améliorer la qualité de leurs produits; elle les tiendra au courant des exigences et même des caprices des consommateurs; elle augmentera leur pouvoir d'achat et leur permettra ainsi d'acquérir à milleur compte les marchandises d'utilité professionnelle.

Les objets sur lesquels peut et doit porter la coopération agricole sont multiples. **Le premier besoin que doivent s'appliquer à satisfaire les agriculteurs, c'est un besoin d'instruction.** C'est pourquoi il existe dans plusieur pays des institutions d'enseignement agricole fondées et régies par les agriculteurs eux-mêmes. Au Danemark, on ne compte pas moins d'une quarantaine de coopératives agricoles. En Belgique, les cours postscolaires de perfectionnement agricole ont été organisés par le Boerrenbond. Dans ces deux pays l'organisation coopérative de l'enseignement agricole a fait des merveilles, tant au point de vue de l'avancement scientifique de l'agriculture que de l'organisation syndicale, coopérative et mutuelle des paysans.

Le second objet vers lequel doit tendre la coopérative agricole, c'est **l'organisation de l'épargne et du crédit.** Il est à peine besoin d'insister sur ce point, puisque cette forme d'organisation fait des merveilles dans les campagnes du Québec; depuis deux ans, le nombre des caisses populaires a doublé dans nos paroisses agricoles et leur actif a plus que triplé.

L'application des principes coopératifs peut porter également sur la mise en commun des risques inhérents à la personne ou aux biens des agriculteurs. On aura de cette façon des **mutuelles-vie, accidents, incendie, bétail, récolte.** Dans la province de Québec, la mutualité se pratique pour la vie et pour l'incendie. Il reste encore à organiser les autres domaines.

Enfin, la coopération agricole doit tendre à la mise sur le **marché** dans les meilleures conditions possibles des produits agricoles et à l'achat des marchandises d'utilité professionnelle. Dans la province de Québec, les coopératives agricoles se sont employées surtout à ces deux fins. Il èst arrivé cependant que les agriculteurs ont cru, et avec beaucoup de raison, qu'ils y gagneraient à transformer eux-mêmes leurs produits avant de les mettre sur le marché. C'est ainsi qu'ils ont édifié des beurreries et des fromageries coopératives, des fabriques de mise en conserve, etc. Dans la plupart des cas cependant, il est assez difficile de dire si telle ou telle coopérative en est une d'achat, de vente ou de transformation, puisque ces trois opérations se font dans la même entreprise. On aura, par exemple, des beurreries coopératives qui fourniront à leurs membres des engrais chimiques, des aliments à bétail, des insecticides et des fongicides. Inversement, on trouvera des coopératives d'achat et de vente qui, sans fabriquer elles-mêmes ni beurre ni fromage pour le compte de leurs membres, sont toutefois les agents de ventes du beurre et du fromage produits dans la paroisse par des fabricants autonomes. On trouve rarement une coopérative qui soit spécialisée uniquement dans l'achat de telle ou telle marchandise, ou dans la vente de tel ou tel produit.

CONDITIONS

Le succès d'une coopérative agricole tient à un certain nombre de conditions essentielles.

Il est illusoire de fonder une entreprise coopérative, surtout en campagne, si elle ne répond pas à **un besoin.** Il est indispensable que les membres d'une coopérative aient souffert, qu'ils aient senti dans la misère la nécessité de trouver par eux-mêmes des moyens d'améliorer leur sort.

Le succès d'une coopérative agricole tient également au **volume des affaires** qu'elle transige. Il est inutile de fonder, dans une paroisse, une entreprise coopérative si les agriculteurs n'ont pas de produits à lui livrer. C'est une loi économique à laquelle personne ne peut échapper, pas plus une coopérative qu'une entreprise capitaliste.

La troisième condition pour le succès d'une coopérative, c'est **la loyauté des membres.** Là-dessus, il y aurait beaucoup à dire. Notons cependant que l'absence de loyauté chez les membres d'une coopérative dénote à coup sûr un défaut d'éducation. La coopération est une science qui s'acquiert par l'étude; pas de coopération possible sans coopérateurs, et pas de coopérateurs sans l'étude de la coopération. Si l'on veut par conséquent éviter des catastrophes, il est essentiel de faire précéder l'établissement d'une coopérative **par une longue campagne d'éducation.** Cette éducation ne peut se faire ailleurs que dans des **cercles d'étude,** où les intéressés discutent en commun les choses qui les concernent.

Une quatrième condition essentielle au succès d'une coopérative, **c'est la vente au comptant. C'est pourquoi il n'est pas souhaitable d'établir une coopérative agricole dans une paroisse avant qu'il y ait une caisse populaire.** Autrement, la coopérative sera nécessairement amenée à faire des crédits e ce sera le commencement de sa déchéance. Il est donc grandement recommandable de commencer la coopération dans une paroisse par l'établissement d'une caisse populaire.

G. FILION.

Survivance des Jeunes



Le R. P. Jean Patoine, O.M.I., rédacteur de la Survivance des Jeunes, a prêté son concours à l'organisation du Congrès.

CAISSES POPULAIRES

COOPERATIVE DE CREDIT

Résultats incroyables obtenus dans Québec. Nous devons agir dès maintenant

La coopérative de crédit groupe généralement des capitaux modestes Cette méthode toute simple d'empiler avec humanité des gros sous bienfaisants a pourtant atteint parmi nous des résultats prodigieux.

Le prodige imite celui de la vapeur. Les gouttes d'eau qui se condensent sous le couvercle du réceptacle, tout comme les masses de vapeur qui actionnent les pistons et les roues des puissantes locomotives suivent la même loi naturelle. Le phénomène de la force motrice, concentrée et multipliée ici, là gaspillée en pure perte, vient de la canalisation et de la circulation de la vapeur invisible.

Faire circuler parmi les masses humaines négligées, pour ne pas dire déshéritées, cette source de richesse invisible créée par l'honnêteté, la ponctualité, la sobriété, l'ordre, l'esprit d'épargne des travailleurs industrieux des villes et des campagnes respectueux de la Religion, de la Famille et de la Propriété: c'est le triomphe inspirateur du système de crédit populaire inauguré en Amérique par le journaliste canadien-français Alphonse Desjardins, fondateur de nos Caisses populaires.

En moins de vingt-cinq ans (1915-1937), ces caisses d'épargne perfectionnées en caisses de crédit mutuel ont surveillé pour le peuple canadien du Québec, sans tapage de publicité oratoire et sans déploiement de bannières au vent, un roulement de fonds global de plus de $500 millions soit un demi-milliard de dollars.

(Disons immédiatement que toutes les pertes connues, dans quelques rares cas d'échecs strictement localisés, sont loin d'atteindre en trente-huit ans **dix sous par cent** dollars de fonds administrés).

Une épargne, apparemment négligeable, de quinze dollars en moyenne par année, accumulée par chaque sociétaire des caisses Desjardins, a permis à ces coopératives de crédit de prêter en vingt-cinq ans **à plus de vingt-cinq mille emprunteurs,** la plupart de très modeste situation financière, **plus de $75 millions.**

Près **d'un tiers de million** d'opérations diverses de prêts coopératifs (environ 330,000) consentis à ces emprunteurs dispersés par toute la province de Québec, tant dans les villes et les villages que dans les campagnes, donnent une assez juste idée des nombreux tours de roues imprimés à la locomotive qui emporte au loin, comme un souvenir de cauchemar, notre réputation de peuple insouciant de son avenir économique.

"Créer la caisse populaire, c'est commencer la coopération par où elle doit commencer." C'est un évêque sociologue d'une autorité incontestée qui l'a dit voici longtemps. Croyons-en donc Mgr Courchesne sur parole.

La force de la chaine la plus puissante est celle de son plus faible anneau. Au contraire le faisceau lié, grâce à la cohésion intime de ses divers éléments, corrige la faiblesse de ses parties composantes par la force de l'union.

"Toute puissance est faible, à moins que d'être unie."

L'heure favorable est arrivée — celle qui arrive toujours, même si elle s'est longtemps laissé désirer — de transformer une méthode, le copératisme, en un idéal de vie nationale: faire un puissant faisceau de nos humbles épargnes.

Ne tardons plus d'agir .

Wilfrid GUERIN.

REGINA—Le premier ministre Patterson, de Saskatchewan a prédit la nationalisation complète des chemins de fer d'ici à la fin de la guerre.

Parlant des parts évaluées à $6,000,000 que détiennent des citoyens anglais dans le Canadien Pacifique. Il dit que ces montants seraient probablement liquidés pour financer les achats de matériel de guerre au Canada.

"DEUXIEME CAHIER"

● La deuxième publication, dans la série des "Cahiers de l'Ouest" vient de sortir des presses. Preuve que cette entreprise entend vivre et progresser.

● A la demande générale, et en vue de travailler au succès du Congrès de l'Alberta, nous traitons cette fois encore de la Coopération (Principes Généraux).

● Nous espérons aborder, dans un avenir rapproché, les problèmes religieux, nationaux, scolaires, etc. Ne manquez pas de vous procurer la série complète des Cahiers de l'Ouest.

No 1—CERCLES D'ETUDE COOPERATIFS 5 sous.

No 2—PRINCIPES GENERAUX DE LA COOPERATION. 10 sous.

PARAITRA BIENTOT:
LE FAIT FRANÇAIS EN ALBERTA

Adressez vos commandes comme suit

Cahiers de l'Ouest
LA SURVIVANCE, EDMONTON

A L'OMBRE DE NOS CLOCHERS



Le 24 septembre M. Germain Dufresne conduisait au fonds baptismaux son fils Joseph, Romuald, Lawrence Dufresne. Le parrain était J. Cunningham et la marraine Mme Cunningham, grand'parents de l'enfant.

* * *

Aussi le premier octobre se rendait à l'Eglise M. Aurèle Guindon pour le baptême de son fils Joseph, Michel Guindon. Le parrain était M. Napoléon Guindon et la marraine Mme Guindon, grand'parents de l'enfant.

* * *

Déjà deux assemblées coopératives ont eu lieu dans notre paroisse. Celle de dimanche dernier était en préparation pour le congrès général de l'A.C.F.A. qui aura lieu à Edmonton. Tous les coins de notre paroisse étaient représentés. La résolution prise fut d'établir des cercles coopératifs dans différentes parties de la paroisse. Il y eut aussi une étude sur la coopération suivie d'une discussion.

* * *

Le onze octobre nos maîtres et maîtresses se rendaient à McLennan pour la convention annuelle. Des questions importantes furent discutées. Le tout se termina par un banquet.

* * *

M. Eugène Pigeon est parti le 29 septembre pour les Etats-Unis.

* * *

Mardi dernier avait lieu dans la salle paroissiale une conférence sur le Wheat-Pool, suivi de vues animées. Une assistance considérable remplissait notre salle. M. L. Normandeau était un des conférenciers.

* * *

Nous avons remarqué que M. Roméo Turcotte a fait l'acquisition d'un nouveau char "Dodge."

* * *

Plusieurs de nos paroissiennes ont commencées à préparer des objets pour notre bazar qui aura lieu à la mi-novembre. spérons que la température sera favorable.



Corr: Ph. DUROCHER

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de M. René Jaspar de St-Joseph à Mlle Annie Séguin, fille de Mme Vve Adélard Séguin de Bonnyville. Les mariés ont fait un voyage en Saskatchewan.

* * *

Le 10 courant, M. Lucien Landry a conduit à l'autel Mlle Alice Boisjoli. Tous deux sont professeurs à l'école de Bonnyville. Ils s'établiront naturellement dans notre village. La Survivance leur souhaite beaucoup de bonheur. Le mariage a eu lieu à Lamoureux.

* * *

La semaine dernière l'on nous a annoncé la fermeture de la succursale de la Banque Canadinne Nationale à Bonnyville. Cela occasionne beaucoup d'inconvénients. Il est peu probable que cet état de chose continue bien longtemps, car la région est maintenant trop développée pour rester de nos jours sans un service de banque. La Chambre de Commerce de Bonnyville s'occupe d'intéresser une autre banque à s'établir ici. Nous regrettons tous de voir les employés être changés et surtout notre gérant, M. Gédéon Gauthier qui était très populaire ici. M. et Mme Gauthier ainsi que leur petit Clément s'attendent de nous quitter dans quelques semaines. Ils ne sont pas bien certains de leur futur lieu de résidence.

* * *

Nous remarquions dans nos parages dimanche dernier M. et Mme J.-H. Lirette de Beacon Hill, Saskatchewan.

* * *

A cause de notre retraite paroissiale qui coïncidait avec la date du festival français et aussi à cause de l'inconvénient pour les confessions du 1er novembre, la date du festival français à Bonnyville est changée, du 31 octobre au 26 octobre. Prière de noter ce changement. Donc, jeudi le 26 octobre sera la date, telle qu'annoncée à la convention.

* * *

Plusieurs de nos professeurs étaient à la convention à St-Paul les 5 et 6 octobre.

* * *

Le cercle de l'A.C.F.A. a fondé un cercle d'étude dimanche dernier qui se réunira à chaque jeudi soir pour étudier la coopération. D'autres cercles seront organisés sous peu.

* * *

Quelques-uns au moins ont promis d'être au congrès de la langue française à Edmonton.

LAMOUREUX
N.-D. de Lourdes

La mort, une fois de plus, vient de passer sur notre paroisse. C'est encore un vieux pionnier qui disparait en la personne de Télesphore Couturier. Etabli à Lamoureux depuis plus de quarante ans, il résida jusqu'à ces dernières années sur sa ferme. Toutefois, depuis 1933 il vivait retiré près de l'église avec son épouse et une de ses filles. Frappé de paralysie et transporté à l'hôpital St-Joseph d'Edmonton, il y demeura à peine cinq semaines. Le premier jour d'octobre, muni des sacrements de l'Eglise il rendait son âme à Dieu. Ses funérailles ont eu lieu le mardi 3 octobre à l'église de Lamoureux. Tous ses enfants, à part Alfred demeurant loin assistaient avec leurs familles au service chanté par M. le Curé Garnier. Bon nombre d'amis et voisins étaient aussi présents. Les porteurs étaient: Arthur Lamoureux, Siméon Langlois, Joseph Godbout, Edmond Gaumont, Omer Houle et Joseph Gravelle. Le défunt laisse après lui, son épouse, deux filles, Marie et Emilie; quatre garçons: Alfred, Omer, Ernest et Albert. A Mme Couturier et à tous les membres de la famille, nous offrons nos vives et sincères condoléances.

* * *

Les Soeurs du Bon Pasteur sont venues la semaine passée faire leur collecte annuelle. M. Ernest Langlois et M. le Curé les conduisirent dans les différentes familles de la paroisse. Après leur tournée, elles nous ont fait part de leur satisfaction et nous ont demandé d'offrir leurs remerciements à leurs généreux donateurs.

* * *

Lundi 9 octobre, à 8:30 du matin, avait lieu le mariage de M. Lucien Landry et de Mlle Alice Boisjoli. Tous deux font l'école depuis plusieurs années dans la région de Bonnyville. La cérémonie fut toute intime et n'avait pour témoins que le cercle restreint des parents et de quelques amis. M. Henri Boisjoli et M. Ovide Boisjoli père et frère de la mariée assistaient le nouveau couple au pied de l'autel. Après la cérémonie, les heureux époux partirent immédiatement à Bonnyville pour reprendre leur poste à l'école du village. Nos souhaits de bonheur et de félicité les accompagnent.

* * *

M. et Mme Wilfrid Théroux et leurs enfants de Turner Valley étaient en visite dimanche dernier chez lurs parnts M. et Mme Siméon Langlois.



Mariage Bruneau-Brassard

Mardi avait lieu le mariage de M. Maurice Bruneau, en charge de la ferme de la Mission du Lac Esturgeon, avec Mlle Dora Brassard, de Joussard. Les parents des deux conjoints leur servaient de témoins. Le consentement de mariage fut reçu par M. le curé Normandeau qui officia ensuite à la messe. Des cantiques de circonstance furent exécutés par les frères et soeurs de la mariée et quelques religieuses du couvent. Comme toujours nombreuse assistance; c'est toujours un événement qui ressemble à une fête de première classe ou plutôt de fête légale.

Au dîner, une page d'histoire vécue de l'Ouest fut lue par M. le curé relatant l'arrivée de M. l'abbé David Joseph Filion, ecclésiastique, natif de St-Hermas, Deux-Montagnes en 1873, puis curé de Ste-Agathe et en 1875 (6 janvier) curé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

Quelques années après, un de ses frères, Louis, vint s'établir sur une terre dans la dite paroisse; ce dernier décéda l'an dernier; il était le père de la mère du marié du jour.

Quant à M. Bruneau, père, sa famille vint au Manitoba vers le même temps, de St-Gabriel de Brandon, Qué. En 1928, M. Bruneau, voulant établir sa nombreuse famille de garçons vint visiter le canton du Lac Magloire et y choisit un lopin de 5 à 6 homesteads et est actuellement maître de poste et marchand général à Jean Côté, en face de la nouvelle église bâtie l'an dernier.

Nos meilleurs souhaits de bonheur santé et prospérité aux nouveaux époux.

Neige, glace

Une forte tempête de neige venant de l'ouest s'est abattue sur notre région jeudi dernier; elle fait suite à une pluie qui avait duré toute la nuit précédente. Ce matin, le soleil se lève radieux et déjà ses rayons dardent les toits des bâtisses qui en pleurent, les feuilles suintent et tombent sous la poussée de la brise; jusqu'au lac qui "boucane" en sympathie sans doute avec le reste de la création. Invraisemblable, mais bien vrai cependant, des bordages de glace molle sur les rives du lac à cette date, chose inouie dans les annales contemporaines; enfin le beau temps est revenu, la terre se dépouille de son manteau d'hermine, l'eau coule à torrents dans les fossés qui regorgent, de grandes flaques d'eau sale, boueuse se forment dans les endroits bas, les routes splendides avec la couche de neige vont devenir impraticables! Que voulez-vous? c'est l'automne avec ses avertissements de se préparer à recevoir le bonhomme Hiver dans quelque temps.

Prières pour la paix

Ici comme dans le reste du pays, des prières sont récitées chaque jour pour une paix juste et durable entre les nations. Les prières de toute la chrétienté seront-elles assez puissantes pour détourner ce grand fléau d'embraser toute l'Europe, supposée jusqu'à maintenant le foyer de civilisation et de la chrétienté dans le monde? C'est le secret de Dieu qui tient dans sa main toute-puissante les destinées des peuples, destinées et missions que ces peuples ont à remplir en ce monde, mais que trop souvent, hélas! elles se refusent d'accomplir.

Les Révérends Pères Franciscains

"Shower" de la St-François

Les Pères Franciscains d'Edmonton-Nord remercient bien sincèrement et de tout coeur toutes les personnes organisatrices et autres qui par leur aumône en nature ou en argent ont contribué au succès du "Shower" de la fête de St-François.

Les Franciscains sont très reconnaissants à ces personnes pour cette marque de sympathie et de générosité à leur égard. Aussi veulent-ils assurer à tous leurs bienfaiteurs et amis une prière et une intention spéciales dans leurs messes quotidiennes.

Que Dieu les récompense pour leur généreuse charité, et qu'Il leur donne en retour les grâces de choix promises aux charitables amis des pauvres.

Père Wilfrid Brazeau, O.F.M., supérieur

PICARDVILLE

La paroisse de Picardville organise, pour dimanche soir prochain, le 15 octobre, son grand "banquet au poulet." C'est un événement annuel qui remporte toujours un franc succès.

Le banquet sera suivi d'un concert.

Tous les paroissiens, ainsi que tous les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités.

ST-PAUL

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Edmond Meunier, née Joséphine Rémillard, survenue à l'hpital Ste-Thérèse, lundi le 2 octobre. Elle était âgée de 67 ans.

Les funérailles eurent lieu jeudi le 5 octobre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Leclainche, o.m.i., chanta le service pendant lequel l'on chanta avec beaucoup d'âme "Les adieux de Schubert."

La défunte résidait à St-Paul depuis au-delà de 30 ans, c'est donc dire qu'elle était une de nos pionnières.

* * *

Notre gymnase est devenu un endroit fort populaire cet automne. Deux soirs par semaine des leçons de gymnastique y sont données aux jeunes de notre paroisse. M. Maurice Mailloux se charge d'enseigner aux garçons et Mlle Thérèse Cyr aux filles. Ces deux professeurs ont suivi des cours d'exercices physiques à Calgary l'été dernier et sont parfaitement qualifiés pour mener à bonne fin le travail qu'ils ont entrepris.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Bien chers parents et amis, nous vous revenons encore cette année. Comme l'an dernier nous vous tiendrons au courant des faits et gestes des Junioristes. Nous n'aurons pas toujours des exploits à raconter... néanmoins ce sera toujours intéressant pour des coeurs amis.

La semaine dernière "nous étions dans les patates", cette semaine nous sommes dans les navets. Autant les patates étaient petites,... et peu nombreuses, autant les navets sont gros et abondants. Maintenant ce sont des navets en récréation, des navets en classe (parfois) et quelques fois au réfectoire.

Depuis le début de l'année tout marche sur des roulettes. De ce temps-ci l'infirmerie recrute quelques cas très peu graves. Une grippe pas maligne du tout en a couché trois ou quatre, mais la bonne Soeur infirmière les a tous guéris.

Depuis hier nous avons le malheur de perdre le R. P. Alphonse Gaudet, comme professeur d'anglais. Sa santé débile ne lui permet pas d'enseigner. C'est bien dommage! Nous lui offrons notre cordiale sympathie, et qu'il veuille bien accepter en retour de ses bons srvices, l'assurance de nos humbles prières.

Samedi dernier nous avions le bonheur de recevoir S. E. Mgr Ubald Langlois, notre ancien Provincial. C'est toujours un très grand plaisir de le revoir, mais il va sans dire que le plaisir est décuplé quand il nous octroie un beau congé.

Les junioristes envoient un grand bonjour à tous leurs parents.

A la semaine prochaine.

CADRUQUE.

PLAMONDON

Venir de Vancouver à Plamondon en poussant devant soi une charrette chargée de 600 livres n'est certainement pas un fait ordinaire. C'est le fait accompli par M. Arthur Prud'homme, vétéran de la Grande Guerre. Le voyage a plutôt revêtu le caractère d'une intéressante excursion que d'un trajet pénible. Parti de Vancouver le 1er février dernier, notre visiteur est arrivé à Plamondon avant-hier soir. Pas une seule fois, durant ce voyage de huit mois, a-t-il cherché abri sous un toit ordinaire. Par suite d'une adaptation tout à fait bien appropriée la charette se transforme à volonté en cuisine, dortoir, buffet à provisions, tout en recélant des effets de ménage, à partir de la cafetière à la planche à laver. Le tout se recouvre, suivant les nécessités, d'une tente ajustable au véhicule. Des antennes de radio surmontent l'ensemble. C'est dire que notre voyageur ne manqua ni d'harmonie ni des nouvelles du jour. Un gentil petit chien, du genre ratier, lui tient fidèle compagnie.

M. Prud'homme souffre de l'affaiblissement de cordes vocales, ce qui ne lui a pas permis de nous donner de plus amples renseignements sur ses pérégrinations. Cependant il a bien voulu nous assurer qu'un millionnaire, avec toutes ces accomodations de luxe, ne saurait s'approprier d'avantage que lui les agréments et bienfaits de la vie en plein air.

Avant de souffrir des malencontreux effets de la campagne militaire, M. Arthur Prud'homme jouissait d'une certaine réputation pugilistique dont on se rappelle dans nos alentours.

Nous lui souhaitons heureux séjour au milieu de nous.

MORINVILLE

L'automne a ramené la saison des mariages dans notre paroisse et un premier avait lieu la semaine dernière: celui de Benjamin Montpellier et de Mary Kaups. La cérémonie avait lieu mardi matin et un bon nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion. Depuis, le jeune couple est parti pour nous ne savons où mais nous espérons les voir revenus avant longtemps. Ce sera alors la vie familiale qui commencera et qui durera jusqu'à ce que la mort les sépare... Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Mgr le curé annonçait dimanche dernier le prochain congrès des Canadiens Français qui se tiendra à Edmonton au cours de la semaine prochaine. Nous croyons savoir qu'un bon nombre des nôtres se proposent de faire le voyage de la capitale pour l'occasion. De fait le thème principal du congrès sera une question de la plus grande actualité, la coopération. Depuis assez longtemps notre journal, La Survivance, fait une campagne active en faveur de la coopération en vue de préparer le congrès et nous savons qu'en certains milieux l'on étudie cette question de la coopération d'une manière tout-à-fait sérieuse.

* * *

Nous venons d'apprendre la mort de Mme Joseph Houle. La chère Dame vivait au milieu de nous depuis près de cinquante ans, étant arrivée avec le premier contingent de colons en 1891. Durant toute sa vie elle s'est dépensée pour sa famille et a menée une vie des plus chrétiennes. Aussi a-t-elle vu venir la mort avec la plus grande sérénité. Elle avait, disait-elle, accompli sa tâche et était prête à recevoir sa récompense si le souverain Juge le jugeait à propos.

Les funérailles auront lieu probablement mercredi matin et nous osons croire que toute la paroisse sera là pour accompagner la dépouille mortelle de celle qui n'a connu que des amis sur cette terre.

Nous offrons nos sympathies sincères à son mari qui pleure sa compagne de près de cinquante ans, aux enfants qui perdent la meilleure des mères.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½

AVOINE —

No 2 C.W.	17
No 3 C.W.	14½
Fourrage No 1	12½
Fourrage No 2	11½

ORGE —

No 1 C.W.	25½
No 2 C.W.	25½
No 3 C.W. N	25
No 1 C.W. 6r	25½

SEIGLE —

No 2 C.W.	37
No 3 C.W.	32
No 4 C.W.	28

BETAIL

Bouvillons de choix	5.50 à 6.00
Ordinaires	4.50 à 5.25
Génisses de choix	5.00 à 5.75
Ordinaires	4.00 à 4.75
Vaches de choix	4.25
Ordinaires	3.00 à 4.00
Taureaux	3.00 à 4.25
Veaux de choix	7.00 à 7.50
Cochons pour bacon	7.25
Agneaux	7.25 à 7.75
Moutons d'un an	4.50

BEURRE

No 1	28
No 2	26½
No 3	25

CREME

Spécial	24
No 1	22
No 2	19

OEUFS

A	24 à 25
B	16 à 18
C	11 à 12

NEW-CARLISLE — Le conseil du comté de Bonaventure a attiré l'attention du gouvernement provincial et des autorités fédérales sur le fait que des étrangers mettent en circulation dans ce comté de la monnaie mexicaine. Les citoyens ont été mis en garde, mais ils peuvent être induits en erreur vu la similitude des pièces de monnaie.

CONGRES

(Suite de la page 8)

et enthousiasme et non se consumer dans la tristesse et l'égoïsme.

M. Beauregard demande au R. P. Fortier qui, depuis cinq ans, se dévoue à organiser l'enseignement du français dans l'Alberta, de dire quelques mots sur son organisation.

R. P. Fortier

Le R. P. Fortier, S.J., expose les grandes lignes de l'organisation scolaire accomplie depuis cinq ans. Ce travail s'est fait sans tapage, mais en s'efforçant de suivre la directive de S. E. le Cardinal Villeneuve: par une action discrète, tenace, irréductible. Les représentants du Département d'Education voient d'un bon oeil l'esprit de coopération avec lequel on a procédé et en ont plus d'une fois exprimé leurs remerciements.

Cependant, les dirigeants de l'Association Canadienne-Française ne manquent aucune occasion d'exposer au Département le problème français, avec cordialité, mais avec franchise.

Quand nous sommes en contact avec les Anglo-Canadiens, nous apprécions leurs qualités; mais cela doit nous encourager à développer en nous nos qualités françaises: car ce que nos compatriotes anglais bien pensants doivent attendre de nous, c'est que nous développions nos qualités à nous comme ils développent leurs qualités à eux. C'est par cette bonne entente intelligente où personne ne sacrifie ses positions mais les fortifie, que nous contribuerons au bien de notre patrie.

M. Barnett

M. J. W. Barnett, secrétaire de l'**Alberta Teachers Association** prend ensuite la parole: Il rappelle les débuts de son Association, à une époque où les maîtres étaient peu nombreux et les communications moins faciles. "Nous avons organisé un beau groupe d'instituteurs, dit-il. Cela doit continuer. J'ai fait de grands efforts pour obtenir qu'on traite les instituteurs avec justice. Combien sont au courant de tout le travail qui s'est fait en ces dernières années: nombreuses assemblées, voyages pénibles dans la neige ou dans la boue? "Tous les enfants de tous les centres ont droit à l'éducation et tous les maîtres ont droit à un traitement équitable. Notre Association doit avoir l'aide du public. Et le Gouvernement, sans violer les droits des parents, doit prendre davantage sur lui la charge des dépenses et l'éducation. Les sommes dépensées à cette fin seront mieux utilisées que d'autres.

M. Thompson

M. Thompson de l'Université d'Alberta, nous rappelle d'abord quelques souvenirs de sa vie en Afrique, puis il conclut: "Nous avons de grandes responsabilités dans l'ordre social, parce que nous avons de l'influence sur les autres peuples."

"Pour ce qui regarde la situation intérieure du Canada, je suis de l'avis du P. Fortier: que les anglais soient anglais et que les "Canadiens" soient canadiens. Nous ne sommes pas tous pareils. Pour éviter tout conflit, nous devons nous convaincre profondément que nous sommes tous participants de la nature humaine, quelque différents que nous soyons. **Ayons le courage de nos différences.**

"N'ayons pas la prétention d'être meilleurs que les autres: ce n'est pas là de la vraie démocratie. Ne cherchons pas à assimiler, mais cherchons à nous grouper pour former un tout. L'unité non dans l'uniformité, comme si nous étions tous semblables; mais l'unité dans la variété, ce qui se concilie avec la diversité des langues et des coutumes.

"Commencez par devenir amis. Que tous s'efforcent de rendre la vie agréable à tous. Puis vous aurez le courage de vos différences, et, sans heurts ni froissements, vous vous tiendrez ensemble, unis par une commune participation de la nature humaine."

Séance française

Le lendemain avant-midi, on étudia l'enseignement de l'anglais dans les écoles rurales et l'organisation de l'entreprise.

L'après-midi, il y eut une séance française spécialement destinée aux instituteurs et aux institutrices de langue françaises. On étudia surtout la question des bibliothèques scolaires françaises. (Nous reviendrons sur ce sujet, la semaine prochaine.)

Elections

Les membres présents de l'Association des Instituteurs Bilingues de l'Alberta élirent ensuite l'Exécutif du Comité Régional de Saint-Paul. M. Antonio Joly fut élu président; la Rév. Soeur Saint-Antoine de Padoue, des Soeurs de l'Assomption de Bonnyville, fut élue vice-présidente, et M. Olivier Lafleur, secrétaire.

Le Comité Régional se charge de l'organisation du Festival Scolaire Français qui aura lieu à Bonnyville, le jeudi, 26 octobre.

Le Comité du Secrétariat de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

AUTOUR DU GLOBE

MONTREAL—Des mandats ont été émis hier contre deux marchands de Montréal accusés d'avoir accumulé des stocks de sucre. Ces accusations sont les premières du genre portées en cette ville depuis la déclaration de guerre. Les mandats ont été émis sur la demande du ministère fédéral de la Justice. Les accusés seront traduits en cour criminelle.

VANCOUVER — Les officiers des raffineries de sucre de la Colombie canadienne ont annoncée une augmentation immédiate de 50 sous par cent livres le prix du sucre. Cette augmentation hausse le prix de vente aux marchands de gros de $4.30 à $4.80 le sac de 100 livres.

Panama.—Les 21 républiques américaines ont pris une décision définitive sur le meilleur moyen de garder l'hémisphère occidental, le Canada excepté, hors de la guerre.

Parmi les mesures suggérées, on mentionne la création d'une "ceinture de sécurité," destinée à garder les navires de guerre belligérants loin des eaux américaines.

NEW-YORK—Fritz Kuhn, chef du German-American Bund, est entré en prison après avoir été incapable de fournir une somme de $50,000, ce qui représente une augmentation imprévue de son cautionnement. Son avocat a obtenu grâce, à un bref d'habeas corpus, une audition destinée à obtenir sa mise en liberté.

MONTREAL—L'inscription formelle des Polonais désirant s'enrôler dans un bataillon polonais séparé pour le Canada a commencé à la fin de la semaine dernière. Plusieurs offres non officielles d'inscription ont été faites.

ELECTIONS

(Suite de la page 3)

de la participation à la guerre, avec son corollaire: la conscription. Je voudrais avoir le temps, de m'étendre un peu longuement là-dessus, car c'est assurément, à l'heure actuelle, celle-là qui inquiète le plus nos familles et notre jeunesse et c'est sur celle-là qu'on a le plus grand besoin d'éclaircissements. Si bref que je doive être, cependant je puis quand même, dès ce soir, exposer clairement notre opinion à nous, de l'Action libérale nationale et tracer la ligne de conduite qu'il nous paraît la plus logique et la plus opportune de suivre.

"En premier lieu, comme je l'ai dit à St-Hyacinthe, nous ne sommes pas séparatistes, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse pour le faire croire, comme on n'y manquera pas pour essayer d'effrayer les esprits et faire le vide autour de nous. Nous ne sommes pas séparatistes, en ce sens que nous ne prêchons pas du tout et que nous ne voulons pas, surtout dans la situation actuelle, prêcher ou désirer la rupture avec la Confédération. Pour les mêmes raisons que j'ai indiquées à St-Hyacinthe et qui se résument à ceci que nos intérêts vitaux l'interdisent, nous sommes loyaux au pacte confédératif et nous entendons le demeurer jusqu'au jour, prochain peut-être, mais nouveau encore, où nos mêmes intérêts vitaux n'y pourront plus trouver place.

"Qu'est-ce que cela veut dire? Tout simplement ceci, qu'on est prié de bien prendre en note, là où l'on n'a pas scrupule à dénaturer mes paroles pour m'accuser de haute trahison, de fauteur de discorde, de révolutionnaire et d'antibritannique, pour ne pas dire de bolchéviste ou d'Hitlérien, chaque fois que j'aborde ces questions. Cela revient à dire que nous sommes tout de même sympathiques, sans réticence, à la cause que défendent actuellement la France et l'Angleterre. Nous sommes, par ricochet, absolument opposés aux doctrines de Staline et de Hitler et nous souffrons cruellement dans nos sentiments de fraternité catholique, contre le sort malheureux des braves Polonais. Là-dessus, qu'on le note bien, pas de doute de notre part, pas d'hésitation, pas de réticences, pas de faux-fuyants.

"Mais maintenant que c'est fait que la guerre est déclarée et qu'il nous serait bien difficile de retourner en arrière en faisant une paix séparée, l'alternative qui reste est de limiter les dégâts dans toute la mesure du possible, par tous les moyens légitimes à notre disposition. Quand donc nous disons que nous acceptons le lien fédératif, pour le moment, quitte à le secouer plus tard, s'il devenait trop dangereux pour nos droits les plus chers et les plus incontestables, je voulais dire qu'une fois au pouvoir à Québec, si Ottawa veut dépasser, dans les dépenses de guerre, la limite raisonnable de nos ressources, nous lui barrerons la route. Je voulais dire, pareillement, que si Ottawa, par quelque sorte de gouvernement que ce soit, voulait imposer la conscription à la province de Québec, là encore, nous verrions une menace directe à nos droits intangibles et nous repousserions, forts de la volonté unanime de notre peuple, le fardeau devenu insupportable du pacte de 1867.

"Que ferions-nous alors de cette liberté? Ce n'est pas le temps de le dire. Tout ce qui importe à nos gens de savoir, pour le moment, c'est que nous ne voulons pas de troubles, que nous ne voulons pas de révolution. Nous voulons l'ordre, le bonheur et la paix. Voilà ce que nous voulons, avant tout, par-dessus tout, envers et contre tous. Et si on nous laisse en paix, si l'on nous laisse ainsi travailler, dans l'harmonie, à la restauration de la province, on n'a rien à craindre de nous, absolument rien, comme on n'a rien à craindre de notre peuple, le plus paisible, le plus pacifique du monde, aussi longtemps qu'il sera sous notre tutelle et que ses intérêts vitaux ne seront pas menacés.

Une émission française au poste CFRN

AU POSTE CFRN DIMANCHE PROCHAIN, LE 15 OCTOBRE, A 5H. P.M.

SOUS LES AUSPICES DE L'A.C.F.A.

Voici le programme de l'émission française que le Comité d'Organisation de l'A.C.F.A. a élaboré à l'occasion du Congrès. Ce programme sera radiodiffusé par le poste C.F.R.N. d'Edmonton de 5 heures à 5:30 P.M., dimanche prochain, le 15.

1—OUVERTURE—M. Ernest Côté, annonceur
2—QUATUOR—"Les Soirées de Québec" par M. Ernest Gagnon
M. et Mme Joseph Nadeau; M. et Mme Alberta Rocque
Au piano, Mlle Gertrude Baril
3—CHANT—Extrait de "Manon
Mlle Rolande Audette — Au piano, Mme Roméo Bouchard
4—CHANT—"Viens dans les champs fleuris." Poésie de Blanche Lamontagne. Musique d'Arthur Laliberté
M. Jacques Sylvestre — Au piano Mme Roméo Bouchard
5—Message de M. le Dr L. O. Beauchemin, président général de l'Association Canadienne Française de l'Alberta
6—DUO—Musique, parfum, prière
Mlles Thérèse et Cécile Potvin
7—CHANT—"Les filles de Cadiz"
Mlle Rolande Audette — Au piano, Mme Roméo Bouchard
8—CHANT—"Le Coeur et la main," de Charles Lecocq
M. Jacques Sylvestre — Au piano, Mme Roméo Bouchard
9—QUATUOR—"A la claire fontaine"
M. et Mme Joseph Nadeau; M. et Mme Albert Rocque
Au piano, Mlle Gertrude Baril

N.B.—Là où 1 chose est possible, nous demandons à MM. les Curés de bien vouloir annoncer cette émission à leurs paroissiens.

ASSOCIATION DES HOPITAUX CATHOLIQUES

A une assemblée tenue à Toronto le 21 septembre, présidée par le Révérend Père Alphonse M. Schwitalla, s.j. de St-Louis, Mo., président de l'Association des Hôpitaux Catholiques des Etats-Unis et du Canada, un Comité Consultatif Canadien, adjoint au Bureau Exécutif de l'Association des Hôpitaux Catholiques des Etats-Unis et du Canada, a été constitué. Comme son nom l'indique, ce Comité sera de caractère consultatif, et sa mission sera de s'occuper principalement des problèmes d'hospitalisation qui sont comuns aux hôpitaux catholiques du Canada. Bien que ces problèmes soient surtout du domaine de l'administration et de la législation concernant les hôpitaux, toutes questions d'ordre général pourront lui être soumises.

Les officières sont les suivantes:

Présidente: Mère M. Margaret des Soeurs de St Joseph, Toronto.

Secrétaire: Soeur B. Dorais de l'Hôpital St Boniface, St Boniface, Manitoba.

Memebres représentatifs:

Soeur M. Augustine, f.c.s.p. de l'Hôpital St Jean de Dieu, Montréal.

Mère Marie Joseph, Hôtel-Dieu de Québec.

Soeur M. Ignatius des Soeurs de Ste Marthe, Glace Bay, N.S.

Soeur M. Rosarie de l'Hôpital Ste Famille, Prince Albert, Sask.

Le Révérend Père Ivan d'Orsonnens, s.j. et M. l'abbé McCowell respectivement directeurs diocésains des hôpitaux catholiques de Montréal et de Hamilton, sont membres conseillers de ce Comité.

Soeur M. Patricia de l'Hôpital St Joseph, London, Ontario et Soeur M. Philippe de l'Hôpital St Paul, Vancouver, B.C. membres du bureau exécutif de l'Association sont membres ex-officio de ce Comité Consultatif.

On remarquera avec intérêt que toutes les parties du Canada y sont représentées. La présidente, Mère M. Margaret, autrefois supérieure de l'Hôpital St Michael, Toronto, est actuellement supérieure générale des Soeurs de St Joseph de Toronto. Soeur M. Augustine, fait partie du personnel de l'Hôpital St Jean de Dieu, Montréal, un des hôpitaux les plus considérables de l'Amérique du Nord ayant au-delà de 5,500 lits. Soeur B. Dorais de l'Hôpital St-Boniface, Manitoba, est membre de la communauté des Soeurs Grises, dites Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal fondée par Madame d'Youville il y a deux cents ans. Cet institut a étendu ses oeuvres sociales à travers tout le Canada. Soeur Ignatius de Glace Bay, N.S. et Soeur Rosarie de Prince Albert, Sask. exercent leur activité bienfaisante dans le service hospitalier.

Au Congrès

M. Ernest Côté sera chargé de présenter au public l'émission radiophonique donnée au poste CFRN à l'occasion du Congrès.

CARNET SOCIAL

Edmonton

Mme J.-L. Côté est allée passer l'hiver à Québec, où son fils Jacques poursuit ses études au Collège des Pères Jésuites.

* * *

M. et Mme Gédéon Pepin, accompagnés de leur fille, Mme Olsen, ont voyagé une semaine dans le sud de la province, visitant à Drumheller, Lethbridge et Banff, ainsi qu'à Calgary où leur fils René suit les cours d'ingénieur en Aéronautiques.

* * *

M. Paul Turgeon, également à l'Institut Technique de Calgary a passé la fin de semaine dans sa famille ici et à Morinville.

* * *

Mme Lucien Noel de Calgary avec sa petite fille Noreen, passe quelque temps dans sa famille ici.

* * *

M. et Mme C.-E. Barry sont en voyage en Saskatchewan.

* * *

M. Michel Dubuc est revenu en ville pour poursuivre ses études à l'Ecole de Droit à l'Université

* * *

Mlle Louise Guertin de St-Boniface, Man., est en visite chez son frère, M. Norbert Guertin.

* * *

En visite pour couple de semaines chez M. et Mme Alphonse Hervieux, Mme C. Gaudet de St-Léonard, N.B. et sa soeur Mme (Dr) Claude Guy de Grand Falls, N.B.

Mme Guy est la mère du Père Guy des Jésuites d'Edmonton, et la cousine du Père Guy Michaud, o.m.i. du Juniorat.

* * *

Mercredi dernier, en la cathédrale St-Joseph, a été béni le mariage de Mlle Phyllis Bird, de Vancouver, et de M. William J. Connelly, fils de M. et Mme J.-W. Connelly, d'Edmonton.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Ehmann, o.m.i.

La mariée était accompagnée de son frère, et M. Thomas Connelly servait de témoin au marié. Les nouveaux époux se rendent en voyage de noces à Banff et à Radium Hot Springs.

* * *

La troupe scoute de St-Joachim vient d'élire M. Louis Roy comme président de son comité, en remplaçant M. Georges Baril. Des félicitations et des remerciements furent votés à l'endroit de M. Baril qui s'est dépensé sans compter au plus grand succès de cette troupe.

* * *

M. et Mme Maurice Lavallée sont déménagés à 10020-115ème rue où M. Lavallée continuera à donner des leçons particulières de français.

* * *

M. Roland Tougas est parti en avion pour trois semaines de vacances à Denver, Colorado.

* * *

Après leur mariage à la cathédrale, M. et Mme Stevens (née Béatrice Venne de Marcelin) sont partis en avion pour Seattle, Wash. Ils reviendront s'établir à Yellowknife. Mme Alfred Tougas et son fils Maurice étaient les témoins à la cérémonie nuptiale.

* * *

A leur assemblée du 6 octobre dernier les Dames de St Joachim ont élu leur exécutif.

Présidente: Mme D. LaBissonnière; vice-présidente: Mme J.-P. Barbeau; secrétaire: Mme J.-A. Thibault; trésorière: Mme E. Bérubé; conseillères: Mme J.-B. Huttbise, G. Pepin, J.-W. Pigeon, H.-E. Patenaude, J.-E. Lambert, J. Audette, J.-N. Gosselin, A. Milot, J.-E. Brault et Alfred Tougas.

CALGARY

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Bray et sa soeur de Leduc, Alberta qui sont venues habiter à Calgary. Elles sont les cousines de M. Ovila et M. Clovis Bray de cette ville.

* * *

M. et Mme W. Dinnigan, qui sont allés faire un séjour à Saskatoon, chez les MM. St-Hilaire, sont de retour.

* * *

M. René Vachon, de la R.C.A.F., autrefois d'ici et maintenant à Vancouver, a été élevé au rang de L. A.D., et instituteur des recrues. Nos félicitations.

* * *

Mlle M. Beignoche est à l'hôpital Ste Croix sous observation.

* * *

M. Norman Boucher souffre d'un choc nerveux et de quelques côtes fracturées, à la suite d'un acident d'automobile, survenu samedi dernier.

* * *

M. et Mme C.-P. Schmidt de retour à Calgary après avoir visité en Saskatchewan leurs parents et amis, entr'autres leur fils au Scolasticat des Oblats, à Lebret, et leur fille religieuse de la Présentation de Marie, à Marcelin. Ils furent de passage aussi à St-Albert, où une autre de leur fille est novice chez les Srs Grises, et à Edmonton, où leurs fils Ovide, Henri et Adrien sont au Juniorat St-Jean, et Albert, qui est au grand séminaire Saint-Joseph.

* * *

M. et Mme Edgar Briand sont de retour de Lethbridge, et habiterons ici.

* * *

M. et Mme O. Bray sont rétablis d'une grippe.

* * *

Les Dames de Ste Famille ont décidé de donner un thé au bénéfice de la paroisse, la date sera fixée plus tard.

* * *

Mme A.-A. Nadeau est convalescente à l'hôpital Ste Croix.

* * *

Mlle Ena Malin, d'Edmonton, était en visite à Calgary, pour la fête d'actions de grâces.

* * *

De Three Hills, M. et Mme Léo Dumoutier, en voyage de noces, ont été de passage ici.

CONGRES REGIONAL D'INSTITUTEURS A SAINT-PAUL

Les jeudi et vendredi, 5 et 6 octobre, les instituteurs et institutrices de l'Inspectorat de Saint-Paul tenaient leur congrès régional annuel.

Le premier jour, on traita surtout d'organisation scolaire. Les congressistes eurent également le plaisir d'entendre une très intéressante conférence de M. Watson Thompson, M.A., sur l'attitude que les Canadiens doivent prendre à l'égard de la participation à la guerre. Avec une grande sérénité d'âme, il exposa les causes du conflit, et montra que, tout en étant loyaux à la cause des Alliés, nous devons garder à l'égard de nos adversaires des sentiments de charité chrétienne.

Le soir, il y eut un banquet à la salle des Chevaliers de Colomb. M. J.-A. Beauregard, président de l'Exécutif Régional, invita d'abord le R. P. C. Chalifoux, curé de Saint-Vincent, à parler en français.

R. P. Chalifoux

"Je suis heureux, dit le R. P. Chalifoux, de m'adresser à cette élite qui se dévoue au service de l'humanité dans ce qu'il y a de plus noble, de plus grand, de plus de durée dans la vie: l'instruction et l'éducation des enfants.

Si nous voulons savoir toute la beauté et la puissance de cette vocation, il faut remonter à l'autorité divine qui, à l'origine des temps, a créé l'homme à sa propre image avec l'obligation de se répandre par la terre en développant dans sa race l'intelligence pour comprendre notre but sur la terre et la volonté pour faire notre devoir.

Or toute la raison d'être de notre enseignement repose sur ce fait. Nous sommes députés par les parents pour transmettre la vraie vie, c'est-à-dire pour cultiver à leur place l'intelligence et la volonté de leurs enfants. Nous sommes donc des remplaçants ou substituts chargés par les parents de l'instruction et de l'éducation qu'eux-mêmes devraient donner à leurs enfants.

Et soit dit en passant que nous ne pourrons jamais assez nous opposer à tout système scolaire qui aurait pour but de supplanter cette autorité des parents pour la remplacer par des lois arbitraires à leur guise. Nous ne pouvons soutenir non plus aucune espèce d'association qui aurait pour fin de diminuer les droits des parents sur le choix des instituteurs pour leurs enfants.

C'est donc précisément parce que nous sommes députés par les parents que notre enseignement revêt un caractère tout particulier de noblesse et d'autorité. Par notre travail nous formons l'esprit, le caractère et le coeur de la jeunesse et ce qui plus est, nous leur donnons cette formation catholique et française qui est unique au monde.

Certes que nous trouvons dans la formation des enfants sur ces divers point un champ d'action sans pareil pour exercer notre talent et notre zèle tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue religieux et national.

C'est un chose inouïe et un vrai mystère que de meubler des jeunes esprits de tant de science depuis l'A B C du premier jour d'école jusqu'aux problèmes ardus de trigonométrie dans les hauts grades. Quelle finesse pour savoir discerner les aptitudes de chacun et développer les différents talents.

C'est également un travail de patience mais aussi bien consolant de savoir réformer des caractères revêches, difficiles, parfois impossibles pour les amener à la douceur, la bonté, le respect, la soumission et la politesse. Là tout particulièrement l'institutrice se revèle vraiment un maitre de pédagogie quand elle sait discipliner dans la force et la douceur toute une classe d'éléments si divers.

Cependant à l'instruction il faut joindre nécessairement l'éducation, car un homme de grand esprit mais sans coeur est un être sans valeur. Le maitre qui veut faire un réel travail doit encore se dépenser sur ce point pour faire de ses élèves des enfants d'une saine morale chrétienne. Il faut donc que lui-même soit irréprochable pour donner aux autres un coeur pur, franc et fort. Chaque mouvement, chaque regard, toute allusion et tout maintient devient une occasion toute particulière de remplacer dignement les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Tout ceci forme la synthèse d'un dévouement magnifique, d'un zèle ardent et d'une foi solide. Quelle récompense est donc la vôtre! Ce n'est pas une tâche de simple salarié, car la maitresse au grand idéal, ne travaille pas simplement pour de misérables gages. Elle vise plus haut. Elle veut la satisfaction des parents, elle veut l'avenir prospère de son pays.

Quelle consolation d'entendre dire de soi: "Que nous avons donc une bonne maitresse." Mais aussi quelle noble fierté de pouvoir dire: "C'est nous qui formons notre peuple." Si donc nos élèves gravissent l'échelle de la société, s'ils prennent la direction de l'enseignement, de la médecine, du droit, de la religion, si en un mot le niveau moral, intellectuel et religieux remonte vous pouvez à juste titre vous en attribuer la gloire. C'est vous qui les aurez orientés et qui leur aurez donné la formation première, la base solide sur laquelle se construit la société!

Nous ne pouvons donc assez vous encourager à toujours garder et à améliorer sans cesse ce bel idéal. Soyez catholiques, soyez françaises, soyez dociles, le peuple vous en sera toujours reconnaissants et nous ne saurions assez féliciter les vrais éducatrices de nos enfants."

L'orateur suivant fut le Rev. W. J. Collett, qui parla en anglais.

Rev. W. J. Collett

Le Rév. W. J. Collett insista sur la nécessité de la religion dans l'éducation. Cette éducation religieuse ne se fait pas par de grands mouvements, mais par le contact personnel du maitre et des élèves. L'instituteur doit prendre auprès des enfants le rôle de frère ainé. Tout élève devrait pouvoir dire: "Je désire devenir un homme semblable à mon instituteur."

L'avenir dépend des instituteurs. Si les maitres donnent l'exemple de la charité, de la justice et de la moralité, les jeunes agiront selon les principes de la charité, de la justice et de la moralité. Leur vie devra se dévouer pour leurs semblables avec joie

(Suite à la page 7)

FEU MADAME E. HOULE

Nous avons appris avec regret le décès de Madame Exilda Houle, survenu à Morinville, le 8 dernier, à l'âge de 64 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux Monsieur Joseph Houle, quatre fils et quatre filles: Mesdames J. Fournier, (Doulay), W. French (Rivière-qui-Barre), J. Ethier (Morinville), Soeur Alexina (Montréal); Messieurs: J. Houle, L. Houle, F. Houle et E. Houle.

La défunte vivait à Morinville depuis 48 ans. Les funérailles ont lieu en l'église paroissiales jeudi, à 10 heures, présidées par Mgr Pilon. — Directeurs des funérailles Connelly-McKinley.

ST-JOACHIM

WHIST MILITAIRE

Dimanche le 15 octobre à 8 heures du soir — Joli programme, goûter, etc. Venez nombreux.